

Centre hospitalier universitaire vaudois  
Département universitaire de médecine  
et de santé communautaires

Institut universitaire de médecine  
sociale et préventive  
Lausanne

## CONSOMMATIONS ET INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF

*Sophie Arnaud, Thérèse Huissoud, Jean-Pierre Gervasoni,  
Françoise Dubois-Arber*

**Etude financée par :** Le canton de Vaud, Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), selon décision du Conseil d'Etat du 11 décembre 1996.

**Citation suggérée :** Arnaud S, Huissoud T, Gervasoni J.P, Dubois-Arber F. Consommations et interventions en milieu festif. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2010. (Raisons de santé, 164).

**Remerciements :** A toutes les institutions et personnes qui ont participé à l'évaluation.

**Date d'édition :** Août 2010.

Nom du fichier : RdS-164-Consommations et interventions en milieu festif.docx

# TABLE DES MATIERES

1	Introduction .....	5
1.1	Mandat et questions d'évaluation .....	6
1.2	Méthode .....	7
2	Appréciation de la consommation en milieu festif dans le canton de Vaud par les professionnels .....	9
2.1	Consommation et profil de consommation .....	9
2.2	Prises de risque et conséquences .....	10
2.3	Interventions et besoins perçus .....	11
3	Revue de différentes interventions existantes en Suisse.....	13
3.1	Historique et objectifs des projets .....	13
3.1.1	REPER (secteur Information et Projets) .....	13
3.1.2	Fiesta.....	15
3.1.3	Pôle Prévention jurassien.....	16
3.1.4	danno.ch .....	17
3.1.5	Nuit blanche ?.....	18
3.1.6	saferparty.ch .....	19
3.1.7	rave it safe.....	20
3.2	Concepts d'intervention des projets étudiés.....	21
4	Interventions actuelles dans le canton de Vaud .....	23
4.1	Interventions structurelles.....	23
4.1.1	Chartes, check list, labels .....	23
4.1.2	Formations des acteurs du milieu festif.....	24
4.2	Interventions comportementales .....	25
4.2.1	Présence dans les soirées/manifestations soumises à autorisation .....	25
4.2.2	Présence dans les fêtes et rassemblements informels .....	26
4.2.3	Moyens de communication .....	26
4.3	Synthèse.....	26
5	Avantages et limites des différents types d'intervention répertoriés dans les cantons .....	29
5.1	Interventions structurelles.....	29
5.1.1	Labellisation des soirées festives .....	29
5.1.2	Coaching des organisateurs .....	30
5.1.3	Formations des acteurs du milieu festif.....	31

5.1.4	Label pour les lieux de fête permanents .....	31
5.1.5	Résumé .....	32
5.2	Interventions comportementales .....	32
5.2.1	Les stands d'information dans les soirées/manifestations .....	32
5.2.2	Les actions mobiles.....	34
5.2.3	L'analyse de substance sur site .....	34
5.2.4	Analyse de substances hors milieu festif.....	35
5.2.5	Outils électroniques (site Internet, facebook, conseil en ligne).....	35
5.2.6	Résumé .....	36
5.3	Synthèse .....	36
<b>6</b>	<b>Conclusions et recommandations pour une intervention en milieu festif dans le canton de Vaud .....</b>	<b>39</b>
6.1	Bilan du panel de professionnels .....	39
6.2	Modalités de l'intervention.....	39
6.3	Recommandations .....	41
<b>7</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>43</b>
7.1	Fiches projets .....	43
7.1.1	REPER (secteur Information et projets) .....	43
7.1.2	Fiesta .....	45
7.1.3	Pôle Prévention jurassien .....	47
7.1.4	danno.ch .....	49
7.1.5	Nuit blanche ? .....	51
7.1.6	saferparty.ch .....	53
7.1.7	rave it safe .....	56

# 1 INTRODUCTION

Dans les années 80 et 90, la consommation d'héroïne représentait le problème dominant en matière de consommation de substances illégales. Dès la fin des années 90, on observe le retour de substances de synthèse, comme l'ecstasy ou les amphétamines, notamment en milieu festif. Ces substances améliorent les sensations et les performances et semblent, dès lors, particulièrement bien s'insérer dans un contexte festif, où les « soirées » ont tendance à durer de plus en plus longtemps (*rave, after*, etc.).

De nombreuses études, tant en Suisse qu'en Europe, se sont alors intéressées au milieu festif et aux consommations qui y étaient liées. Toutes ont mis en évidence une prévalence de consommation de différentes substances nettement supérieure à ce que l'on observe dans la population générale. Ainsi, au début des années 2000, la prévalence à vie estimée de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne se situait entre 30 et 50%<sup>a</sup>, alors qu'elle était de 2 à 3% dans la population générale<sup>b</sup> et de 6 à 8% chez les 16-20 ans<sup>c</sup>. Par ailleurs, le profil de consommation prédominant identifié est celui de « *poly-drug occasional user* »<sup>d</sup>. Ce profil renvoie à un modèle de mésusage, qui peut être associé à des risques aigus liés aux substances elles-mêmes ou à des comportements liés à leurs effets (accidents, relations sexuelles non protégées, etc.).

Aujourd'hui, les données dans la population générale ou auprès des jeunes montrent plutôt une tendance à la stabilisation ou à la diminution de la consommation de drogues de synthèse et de cannabis chez les adolescents et les jeunes adultes. Cependant, le programme Départ qui s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans connaît une forte demande de jeunes présentant des difficultés importantes alliant des problèmes d'insertion/formation professionnelle et de consommation de cannabis et d'alcool, plus rarement de cocaïne.

On peut distinguer plusieurs contextes festifs, mais il nous semble important dans le cadre de cette recherche, d'en caractériser au moins trois : les lieux de fêtes permanents (clubs, bars, etc.), les grands événements organisés ponctuellement (festivals, girons, etc.) et les fêtes informelles qui se déroulent de manière officieuse et parfois spontanément dans l'espace public (*botellones*, fêtes de promotion, etc.).

L'intervention en milieu festif auprès de consommateurs de psychotropes se différencie d'autres interventions (dans des structures, dans la rue) dans le sens où l'on intervient dans un moment de fête, de vie privée, hors cadre institutionnel. Par ailleurs, les consommateurs ne se reconnaissent souvent pas dans les dispositifs classiques de prise en charge et refusent de s'y rendre. L'intervention doit dès lors se trouver au plus près du public des fêtes pour avoir une certaine efficacité, mais elle doit aussi pouvoir s'appuyer sur les organisateurs<sup>e</sup>. Toutefois, il est important de faire la distinction entre les interventions qui relèvent de la prévention/réduction des risques et celles qui relèvent de l'urgence (sécurité, sanitaire, etc.). Les interventions de prévention/réduction des risques n'ont pas pour mission de se substituer aux interventions de sécurité.

Il existe actuellement un certain nombre d'obligations légales qui encadrent déjà le milieu festif et son environnement parmi lesquelles on peut citer notamment :

---

<sup>a</sup> Samitca S, Arnaud S, Zobel F. Usage de cocaïne et de drogues de synthèse en milieu festif: état des lieux dans le canton de Vaud. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2005. (Raisons de santé, 108).

<sup>b</sup> Enquête suisse sur la santé (ESS), 2002.

<sup>c</sup> Swiss Multicenter Adolescent Survey on Health (SMASH), 2002.

<sup>d</sup> Tossman P, Boldt S, Tensil MD. The use of drugs within the techno party scene in European metropolitan cities. *Europ Addict Res* 2001; 7(1):2-23.

<sup>e</sup> Cordier, M. Sociologie de la prévention festive. Lausanne : Université de Lausanne-Faculté des sciences sociales et politiques-Institut de sociologie des communications de masse, 2007.

- La Loi fédérale sur l'alcool (Lalc) : notamment les articles 41 et 42b concernant l'âge de la remise d'alcool et la publicité pour les alcools distillés.
- La Loi vaudoise sur les auberges et débits de boissons (LADB) et son règlement d'application : notamment les articles 45 et 50 de la loi et l'article 45 du règlement concernant l'interdiction de vente aux personnes en état d'ébriété et aux mineurs ainsi que l'offre du choix de trois boissons sans alcool moins chères que la boisson alcoolisée la moins chère.
- L'article 51 de la LADB concernant l'interdiction pour les mineurs de moins de 16 ans de se trouver jusqu'à 20h dans les établissements non accompagnés d'un adulte et sans autorisation parentale écrite (al.2) ; l'interdiction d'accès aux night-clubs pour les mineurs de plus de 16 ans (al. 3).
- L'Ordonnance sur la protection contre les nuisances sonores et les lasers lors des manifestations (OSLa).

En complément, des interventions en milieu festif existent en Suisse depuis le milieu des années 90. Elles sont soit le fait de pairs issus du milieu lui-même, ou de travailleurs sociaux. Elles ont une action essentiellement au niveau du public (prévention comportementale). Toutefois, il existe un certain nombre d'outils destinés aux organisateurs de manifestations festives (chartes, concept Préven'fête<sup>f</sup>) sur lesquels il est possible de s'appuyer pour avoir une action plus axée sur le contexte de la fête (prévention structurelle).

Dans le canton de Vaud, il existe plusieurs acteurs de prévention notamment dans le domaine de l'alcool, parmi lesquels certains sont présents dans le milieu festif. Pendant de nombreuses années, Prevtech a été la seule association à mener des activités de réduction des risques et de prévention en milieu festif centrées sur les consommations illégales. Or cette association a été dissoute en 2007<sup>g</sup>. Depuis lors, hormis un projet régional dans le Nord vaudois<sup>h</sup>, il n'y a plus aucune intervention ciblée sur les consommations de substances psychoactives au sens large.

Le Service de la santé publique (SSP) vaudoise a chargé l'Institut de médecine sociale et préventive de Lausanne (IUMSP) de lui fournir des informations utiles à la prise de décision quant à la mise en œuvre de nouvelles interventions en milieu festif vaudois.

## 1.1 MANDAT ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

Pour la nouvelle période de législature 2008-2012, le Conseil d'Etat (CE) et la Commission cantonale pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (CCPLT) ont redéfini les axes de la politique en matière de prévention et de lutte contre la toxicomanie. Les axes retenus par le CE visent essentiellement à améliorer l'adéquation entre l'offre du dispositif et les besoins des personnes consommatrices. Plus précisément, à travers sa politique drogue, le CE poursuit les objectifs suivants :

1. optimiser l'adéquation entre l'offre de prestations et les besoins des usagers ;
2. renforcer la prévention, le repérage et l'intervention précoce auprès des jeunes, notamment les 14-18 ans ;

---

<sup>f</sup> Préven'fête est un concept qui vise à sensibiliser, informer et soutenir d'une part les organisateurs de manifestations dans leurs démarches, et d'autre part les autorités responsables de la délivrance des autorisations ([www.prevenfete.ch](http://www.prevenfete.ch)).

<sup>g</sup> Prevtech venait d'obtenir du canton de Vaud un financement pour un projet pilote qui visait à développer et évaluer son action dans le domaine.

<sup>h</sup> Il s'agit des Health's Angels (cf. 4.2.1).

3. poursuivre l'effort de prévention contre les risques d'extension des infections par le Sida ou l'hépatite ;
4. améliorer l'insertion sociale et professionnelle des personnes dépendantes ;
5. poursuivre la lutte contre le trafic de substances illicites et le renforcement de la chaîne pénale.

Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> objectif prioritaire, la Santé publique vaudoise souhaite qu'une intervention en milieu festif soit mise sur pied, afin de compléter les mesures actuellement existantes dans le canton.

Elle a chargé l'IUMSP, dans le cadre de son mandat d'évaluation sur l'épidémiologie de la toxicomanie dans le canton de Vaud, de documenter les expériences menées dans d'autres cantons et d'étudier des solutions pour pallier le déficit relevé.

Le but de ce rapport est donc de faire un état des lieux des besoins et interventions en milieu festif, qui devrait être utile à la Santé publique comme aide à la décision pour un/des projet/s de prévention en milieu festif.

Les questions d'évaluation telles qu'elles ont été formulées dans le protocole se posent de la manière suivante :

- Qui sont les nouveaux consommateurs, que consomment-ils et comment ?
- Quels sont les projets existants en Suisse pour, à la fois, suivre les consommations (monitoring) et prévenir les risques liés à ces consommations ?

## 1.2 METHODE

Des méthodes différentes ont été utilisées pour répondre aux questions mentionnées au point précédent.

Concernant la première question, nous avons privilégié une approche par panel de professionnels. La méthode consiste à sélectionner différents professionnels locaux, considérés comme des experts dans leur domaine, sur la base de critères pré-établis. La diversité des professionnels doit permettre de couvrir un large éventail des institutions/personnes susceptibles de fournir des informations sur le thème investigué. Ces professionnels sont réunis lors d'une séance de travail. Chaque panéliste est invité à prendre une position d'informateur et d'expert, d'une part en réunissant des données pertinentes dans son environnement professionnel, et d'autre part en participant à l'analyse des données fournies par l'ensemble des panélistes. L'organisation et la répétition de tels panels permettent de constituer un système de veille.

Dans notre cas, nous avons réuni des professionnels issus de domaines dans lesquels ils étaient susceptibles d'être en contact avec des personnes qui consomment des substances psychoactives lors de fêtes, que ces contacts aient lieu avant la fête, pendant ou après (conséquences). Au total, nous avons réuni 10<sup>i</sup> professionnels pour une séance de travail de 2 heures le 15 mars 2010.

---

<sup>i</sup> Le nombre total de professionnels présents dans le tableau ci-dessous s'élève à 11, étant donné qu'une personne présente représentait deux domaines.

**Tableau 1 : aperçu de la composition du panel**

Domaine	Institutions	Nombre de personnes
Sanitaire	Services ambulanciers de diverses régions	5
Social	Travailleur social hors mur (TSHM), délégation à la Jeunesse	2
Sécurité	Police, <i>agent de sécurité de clubs (invité, mais empêchement)</i>	1
Prévention	Prévention alcool, <i>centre d'aide pour les toxicomanes (invité, mais empêchement)</i>	1
Milieu festif	Clubs	2

Pour répondre à la seconde question, une enquête auprès de différents cantons dans lesquels il existe une intervention en milieu festif a permis de documenter les projets de prévention et de réduction des risques existants. Les responsables de chacun des projets ont été rencontrés.

Au niveau du choix des projets étudiés, nous avons cherché à avoir une quasi exhaustivité de ce qui se fait dans les cantons romands, tout en privilégiant la diversité. Dans deux cantons (FR et NE), les actions entreprises étaient relativement proches et nous n'en avons retenu qu'une seule. En Suisse allemande, nous avons étudié deux projets, qui sont les plus importants et reconnus. Finalement, nous avons encore inclus le seul projet connu au Tessin.

Les projets suivants (7) ont donc été documentés et analysés dans le cadre de cette enquête : dannoch (Tessin), Fiesta (Valais), Pôle Prévention (Jura), Nuit blanche ? (Genève), REPER (Fribourg), rave it safe (Berne) et saferparty.ch (Zurich). Nous avons principalement investigué les objectifs, les axes d'interventions ainsi que les limites de chacun de ces projets. Le concept Be My Angel (BMA) qui est mis en œuvre dans presque tous les cantons est également présenté ici.

Nous avons pu nous appuyer sur un premier travail effectué par Radix en 2008, en partenariat avec l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) et la plateforme Prévenfête/Nightlife du Groupement romande des études de l'addiction (GREA). Il s'agissait d'une enquête sur les bonnes pratiques en matière de prévention dans les milieux festifs, menée d'une part auprès des organisateurs de soirées et, d'autre part, auprès des autorités qui délivrent les autorisations de manifestations et/ou la patente temporaire pour la vente d'alcool. Les résultats de ce travail sont intégrés dans la conclusion et les recommandations en vue de la mise sur pied d'interventions dans le canton de Vaud.

---

<sup>i</sup> C. Wilhelm. Enquête sur les bonnes pratiques en prévention dans les milieux festifs. Lausanne : Radix ; 2008. Téléchargeable sur [www.grea.ch](http://www.grea.ch) (plateforme Nightlife).

## 2 APPRECIATION DE LA CONSOMMATION EN MILIEU FESTIF DANS LE CANTON DE VAUD PAR LES PROFESSIONNELS

Ce chapitre fait la synthèse des propos (par définition subjectifs ainsi que non exhaustifs) des professionnels réunis lors de la séance du panel. Quatre questions leur ont été posées :

1. Quelles consommations de substances (type de produit, mélanges) observez-vous dans le cadre de vos activités de terrain ?
2. Quel est le profil de ces consommations (âge des consommateurs, lieu de consommation, durée de consommation) ?
3. Quelles sont les prises de risque ainsi que, le cas échéant, les conséquences que vous pouvez observer ?
4. Quelle est la prise en charge et l'orientation que vous pouvez proposer ? quels sont les besoins dans le domaine ?

La structure du chapitre suit ces quatre questions. Toutefois, les deux premières ont été traitées ensemble.

### 2.1 CONSOMMATION ET PROFIL DE CONSOMMATION

La police estime à environ 25'000 le nombre de noctambules dans le centre ville de Lausanne les soirs de fin de semaine. De manière inchangée depuis quelques années, les professionnels observent une consommation de substances différenciée en fonction du type de soirée et de musique (rock=bière ; reggae=cannabis ; techno=stimulants). Toutefois, tous mentionnent une consommation d'alcool, quelle que soit la catégorie de personnes et les lieux de fêtes considérés.

En milieu urbain, les jeunes suivent une sorte de « processus nocturne ». Trois lieux de début de soirée sont identifiés : les bars, les parkings souterrains et les parcs publics, où jusqu'à 200 à 300 personnes peuvent se rassembler. L'intérêt de ces débuts de soirée réside notamment dans le fait que les frais de consommation sont diminués : les achats sont faits en groupe, à prix modéré. Par la suite, certains jeunes vont en boîte de nuit pour continuer la soirée. Les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) observent qu'une frange de cette population n'a pas accès aux établissements festifs (âge, budget, état d'ébriété) et, soit rentre dans ses quartiers, soit reste dans la rue. Ces jeunes qui restent ainsi dans la rue ou sur la place du Flon ne participent pas à la vie « institutionnelle » de la place. Ils peuvent être à l'origine du sentiment d'insécurité de certains passants.

Les panélistes insistent sur la consommation des jeunes (16-20 ans)<sup>k</sup> en milieu urbain, qui se fait généralement en groupe, à l'extérieur des établissements, sur un mode de défi (« il faut boire le plus vite un maximum », « c'est vraiment le premier qui sera ivre mort »). Cette consommation se fait essentiellement les soirs de fin de semaine. Ce mode de consommation est, selon eux, particulièrement problématique.

Pour la plupart, ce phénomène de consommation chez les plus jeunes à l'extérieur des établissements sur un mode de défi est en augmentation. En revanche, ils observent beaucoup moins de problèmes qu'il y a 10-15 ans avec la population des plus âgés, qui, selon eux, gère mieux sa consommation (« moins de souillons dans les rues », « des piliers de bar il y en a toujours, mais de moins en moins »).

---

<sup>k</sup> Les ambulanciers relèvent qu'il s'agit même parfois de plus jeunes (10-15 ans).

Dans les campagnes, on trouve essentiellement deux types de manifestations : les girones et les fêtes de village. Les premiers se caractérisent généralement par la présence d'un dispositif de sécurité et sanitaire. Dans le cadre de fêtes de village, les organisateurs sont le plus souvent des associations de jeunesse, pas toujours conscientes de leurs responsabilités quant au déroulement de la manifestation. Dans tous ces cas, l'alcool consommé est essentiellement de la bière (contrairement à ce qui se passe dans les clubs où on boira plus volontiers de la vodka) et pratiquement pas d'autres substances, si ce n'est un peu de cannabis.

Certains professionnels ont évoqué qu'il n'est pas rare que parents et enfants se retrouvent aux mêmes fêtes de village et boivent ensemble. Les parents non seulement cautionnent, mais parfois « valorisent » certains comportements de consommation de leurs enfants. Ceci fait dire à un des panélistes que « le discours tenu devant les jeunes n'a pas tendance à les responsabiliser ».

On retrouve, comme en ville, une forme de processus nocturne, les jeunes se déplaçant volontiers d'une fête à l'autre, indépendamment des distances et au moyen de véhicules privés.

En ce qui concerne les substances illégales, les professionnels observent un peu de consommation de cannabis, notamment lors de festivals, mais en baisse par rapport aux années précédentes. Pour ce qui est des autres substances, les professionnels estiment que leur consommation est marginale, avec parfois quelques pics en fonction de la disponibilité des produits.

La police relève peu de consommation illégale visible sur la voie publique. Ceci est peut-être aussi à mettre en lien avec une présence policière accrue, notamment sur la place du Flon, et une traque importante aux dealers. A l'heure actuelle, il semblerait que certains consommateurs disent qu'« on ne trouve plus rien au MAD ».

Cependant, lorsque les professionnels rencontrent les jeunes, le comportement de certains laisse supposer des consommations de cocaïne et de drogues de synthèse. Par ailleurs lorsque des discussions sont entamées, certains jeunes évoquent ce genre de consommation. Néanmoins, selon un des participants, la consommation d'ecstasy et d'amphétamines aurait nettement diminué au cours des 10-15 dernières années.

La situation est un peu moins claire pour la cocaïne : pour certains, elle se fait essentiellement en privé, alors que pour d'autres elle a lieu en boîtes de nuit, bien qu'il soit difficile d'identifier les consommateurs. Il n'en reste pas moins que la cocaïne est aujourd'hui très abordable en termes de prix et qu'elle s'est largement « popularisée ».

Quelques mentions ont été faites quant aux mélanges de substances. Plusieurs professionnels évoquent leur existence tout en mentionnant le fait qu'il n'est pas possible de les identifier (« on en reste à des suppositions »), à moins de s'en référer aux analyses de toxiques (screening) faites par le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) lorsqu'une personne y est amenée.

## 2.2 PRISES DE RISQUE ET CONSEQUENCES

La prise de risque que représente le fait de reprendre son véhicule après avoir consommé concerne autant les régions périphériques que le centre-ville de Lausanne. Dans le premier cas, ceci est imputé au fait que le parcours festif des jeunes les amène à se rendre dans les bars et discos situés dans différents villages entre lesquels il n'existe aucun transport public. La situation n'est pas la même en région lausannoise puisque des transports publics destinés aux noctambules y sont développés. Toutefois ceci ne règle pas tout. D'une part, le centre ville est un pôle d'attraction qui attire les fêtards au-delà de la région lausannoise ; et d'autre part, certains jeunes ne peuvent concevoir une sortie du week-end sans prendre leur propre véhicule, puisque cela fait partie intégrante du processus festif. Un des panélistes résume : « l'argument des transports publics développés en ville n'est pas suffisant pour évacuer la question du retour à la maison ».

Certains professionnels ont évoqué le fait que la prise de risque de la conduite sous influence, du point de vue des conducteurs, est liée non pas au risque de danger d'accident (avec risque de se blesser ou de

blessé quelqu'un) mais à celui de perdre son permis. Ceci est parfois utilisé comme argument avec les jeunes, qui, venant de faire leur permis, y sont plus sensibles. Pour une catégorie de personnes, le risque peut aussi se « négocier<sup>1</sup> ». La question du retour est présente à l'esprit, mais elle est souvent négociée avec un « mauvais » choix final.

Unaniment, les professionnels présents évoquent un lien entre alcool et violence/bagarres (« certaines personnes ont l'alcool méchant »). La police nuance un peu ces propos en disant qu'il y a aussi une catégorie de personnes qui cherchent la bagarre, sous influence d'alcool ou pas. Toutefois, le constat est fait d'une augmentation de la violence qui se manifeste non pas tellement en termes quantitatifs (même si les ambulanciers relèvent une augmentation du nombre de coups de couteau par soirée), mais plutôt en termes « qualitatifs ». On est passé d'un coup donné pour se défendre à un coup donné pour attaquer. « Les bagarres sont moins nombreuses mais plus vite graves ». La collaboration entre la police et les établissements festifs a déjà permis de résoudre un certain nombre de problèmes, et est certainement un des facteurs qui a participé à la diminution du nombre de bagarres incluant un grand nombre de personnes<sup>m</sup>.

Les milieux préventifs font encore mention d'un risque qu'ils considèrent supérieur à ceux précédemment cités. L'isolement d'une personne dans une fête, la perte de lien avec ses amis est un « risque majeur pour une personne qui n'est plus maître de soi ». L'effet de soutien du groupe d'amis disparaît rapidement au moment où un des leurs ne peut plus suivre. L'abandon de la personne au sol avec un très fort taux d'alcoolisation peut conduire au décès de cette dernière en cas de vomissements. Par ailleurs l'isolement, notamment de jeunes filles, les met en situation de vulnérabilité et peut amener à des risques accrus d'agression sexuelle.

Les ambulanciers d'Hemostaz présents depuis plusieurs années devant le MAD du jeudi au dimanche n'ont noté aucune évolution majeure des problèmes et conséquences auxquels ils sont confrontés : éthyliations plus ou moins avancées, petits bobos.

Une problématique est encore évoquée : la déresponsabilisation des parents. Tant la police que les ambulanciers relèvent une déresponsabilisation des parents quant à la consommation d'alcool de leurs enfants mineurs. Il n'est pas rare que ces professionnels soient mal reçus lorsqu'ils téléphonent aux parents des jeunes qu'ils ont, soit interpellés sur la voie publique, soit amené au CHUV pour des soins. Le parent qui vient chercher son enfant paraît être de l'ordre de l'exception.

## 2.3 INTERVENTIONS ET BESOINS PERÇUS

En ce qui concerne les clubs, le MAD a par exemple fait appel aux services d'Hemostaz, présent devant le club de manière fixe du jeudi au dimanche. Les prestations offertes sont notamment des tests d'alcoolémie (plus de 60 par week-end), des soins légers, un espace de discussion, ainsi qu'un service de rapatriement dans un rayon de 30 km (au prix de 5 frs.). Hemostaz est un service privé rémunéré par les clubs eux-mêmes. Cependant, les intérêts des secteurs sécuritaire et économique étant divergents, certains clubs ne veulent pas entrer en matière sur ce type de prestations (à moins que cela ne devienne

---

<sup>1</sup> Ces personnes utilisent des subterfuges du genre : « je vais prendre les petites routes », « je ne suis pas loin », etc.

<sup>m</sup> Cette collaboration est formalisée dans une « charte de collaboration » signée en 2004 entre la Direction de la sécurité publique de la Ville de Lausanne et les neufs plus grands clubs lausannois. Un concept de prévention et de sécurité a aussi été élaboré, prenant en compte tous les domaines de la sécurité (feu, nuisances, etc.). Selon la Loi sur les auberges et débits de boissons (LADB), les établissements de nuit sont responsables de ce qui se passe aux abords immédiats de leur établissement. La charte de collaboration a permis de définir avec l'exploitant quelles étaient les limites des « abords immédiats » et quels étaient les devoirs et responsabilités de chacun (sécurité privée/publique). La police est appelée depuis lors plus rapidement et plus fréquemment, ce qui permet d'agir plus rapidement, par exemple avant qu'une bagarre entre quelques protagonistes ne dégénère et prenne une ampleur beaucoup plus importante. Avant la mise en place de cette collaboration, il n'était pas rare de voir des bagarres de 40 à 50 personnes se dérouler au centre ville.

obligatoire). A ce propos, un des panélistes évoque la nécessité d'une sensibilisation des autorités politiques pour inciter (voire obliger) les clubs à se soucier de la prévention.

Par rapport aux manifestations organisées ponctuellement, de nombreux organisateurs intègrent aujourd'hui certaines mesures de prévention et de sécurité (notamment des mesures de retour à la maison) dans leur concept de manifestation<sup>n</sup>. Il reste un certain nombre de fêtes où ce n'est pas le cas. Les panélistes évoquent à ce propos le fait que bon nombre de responsables politiques et municipaux ne savent pas ce qu'est une manifestation et dès lors ne sont pas au fait des exigences à avoir vis à vis d'un organisateur. Le panel propose qu'il y ait une sensibilisation/formation des personnes responsables de délivrer les autorisations de manifestations et qui sont responsables de « la bien facture de l'événement », sous-entendu de la bonne organisation et du bon déroulement de l'événement. A noter qu'actuellement toute demande de manifestation passe par la police cantonale qui préavise sur la demande. Quelques-uns des professionnels présents se montrent toutefois méfiants face à une élévation du seuil d'exigences (« il faut se méfier des mesures structurelles qui paraissent les plus simples ») pour l'organisation d'une manifestation afin que cela reste supportable financièrement par les organisateurs et surtout que cela ne fasse pas émerger des « revendications de jeunes qui ne veulent plus de contraintes institutionnelles trop organisées » avec le risque de les renvoyer à la clandestinité<sup>o</sup>.

Finalement, les rassemblements informels (fêtes de promotion, mini-botellon dans les parcs publics, etc.) sont des fêtes particulièrement mal encadrées puisqu'il n'y a généralement ni organisateur officiel, ni poste de secours, ni dispositif de sécurité. Lorsqu'il y a un problème, que ce soit une bagarre ou un jeune qui se trouve mal, la meilleure ressource devrait pouvoir être le groupe d'amis, sinon on se retrouve dans les cas d'isolement décrits plus haut. Quelques travailleurs sociaux hors murs (TSHM) en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) sont parfois présents sur ces lieux de fête informels.

De manière générale, les panélistes estiment que les mesures de prévention sont importantes en amont, pendant et après la fête et chacun des acteurs à chacun des niveaux a une responsabilité qui doit être respectée<sup>p</sup>. La collaboration des divers acteurs est aussi importante, notamment pour une meilleure cohérence des messages et interventions de prévention, collaboration qui peut parfois s'avérer difficile étant donné que les secteurs sécuritaire et économique ne défendent pas les mêmes intérêts.

En termes de besoins, hormis la sensibilisation/information des responsables politiques déjà évoquée, quelques-uns des professionnels présents plaident pour plus de réglementation par rapport à la consommation d'alcool sur la voie publique, certains pour des campagnes de prévention axées non plus sur le jeune consommateur d'alcool lui-même, mais sur le groupe puisque la majorité des consommations se font dans un tel cadre. D'autant plus que, comme cité précédemment, le groupe est une des ressources potentielles en cas de problème.

---

<sup>n</sup> Récemment (janvier 2010), le Bureau sanitaire des manifestations a été créé. Il représente un guichet unique pour toutes les questions relatives à l'obtention des autorisations ainsi qu'à la sécurité (yc sanitaire). Ce bureau préavise sur la couverture sanitaire des grandes manifestations (qui nécessitent des samaritains, voire une ambulance).

<sup>o</sup> Il semblerait qu'à l'heure actuelle il n'y ait presque plus de fêtes sauvages dans le canton de Vaud.

<sup>p</sup> « A quoi bon réglementer la consommation d'alcool sur la voie publique si à l'intérieur même des établissements la réglementation en vigueur n'est pas respectée ».

## 3 REVUE DE DIFFERENTES INTERVENTIONS EXISTANTES EN SUISSE

Le champ des interventions en « milieu festif » est vaste du fait de la variété :

- des contextes festifs (bars, clubs, fête de promotion, *raves*, milieu urbain ou en campagne, etc.) ;
- des objectifs poursuivis par les intervenants : substances légales ou illégales, sécurité (violence, bagarres, ...), aide au retour, etc. ;
- des ressources à disposition des organismes et associations présentes : privées ou publiques, engagement des cantons et des communes dans le domaine.

Pour ce rapport, nous avons consultés plusieurs projets<sup>9</sup> dans les trois régions linguistiques du pays. Ces projets ont été retenus en raison de la diversité de leurs approches et de manière à avoir une vision relativement exhaustive des modes d'intervention en milieu festif.

### 3.1 HISTORIQUE ET OBJECTIFS DES PROJETS

Sept projets/interventions ont été étudiés dont l'historique et les objectifs sont présentés ci-après. Pour la Suisse romande, ce sont REPER (secteur Information et Projets) dans le canton de Fribourg, Nuit blanche ? dans le canton de Genève, le Pôle Prévention dans le canton du Jura et Fiesta dans le canton du Valais. En Suisse allemande, il s'agit de rave it safe dans le canton de Berne et saferparty.ch dans le canton de Zurich. Et finalement, il s'agit de danno.ch au Tessin.

Le Programme Be My Angel (BMA) est présent dans tous ces cantons, et pour les cantons romands, il est coordonné par les organismes qui gèrent les projets présentés. Ce programme vise à favoriser la responsabilisation des jeunes face aux problèmes de conduite avec facultés affaiblies en promouvant le concept de conducteur désigné<sup>r</sup>. Le programme utilise entre autres un simulateur d'alcoolémie qui permet à la personne de se mettre en position de réfléchir à sa consommation. Ce sont généralement des jeunes, formés par les organismes coordinateurs pour le canton, qui sont présents en équipes dans les soirées.

#### 3.1.1 REPER (secteur Information et Projets)

Les interventions menées en milieu festif par l'association REPER sont portées par le secteur Information et Projets (cf. annexe 7.1.1).

##### Historique du projet :

REPER, s'appuyant sur le concept Préven'fête<sup>s</sup>, a privilégié au départ l'accompagnement des organisateurs de manifestations, puis a intégré le concept BMA dans son catalogue de prestations. Par

---

<sup>9</sup> Dans ce rapport, nous utilisons le terme « projet » de manière générique, que les interventions en soient encore au niveau de projets, ou qu'elles fassent partie du catalogue des prestations de l'organisme qui porte ces interventions.

<sup>r</sup> La personne qui s'engage à ramener ses amis signe un « contrat de confiance ».

<sup>s</sup> Préven'fête est un concept qui vise à sensibiliser, informer et soutenir d'une part les organisateurs de manifestations dans leurs démarches, et d'autre part les autorités responsables de la délivrance des autorisations ([www.prevenfete.ch](http://www.prevenfete.ch)) (note f).

la suite, REPER a mis une « alcoborne<sup>t</sup> » à disposition du public lors de certaines soirées.

Avec l'intégration de BMA, l'idée était d'avoir aussi une action sur le terrain, auprès des jeunes notamment, avec une optique de cibler les risques liés à la conduite sous influence. Le recours à l'« alcoborne » permet d'élargir le public cible et de toucher aussi un public plus âgé.

#### Concept du projet :

La philosophie de REPER est d'agir en amont de la fête et de rendre les organisateurs acteurs de la prévention, ceci sur la base du concept Préven'fête. L'idée est de profiter du moment « idéal » que représente la demande d'autorisation pour entrer en contact avec l'organisateur afin de lui rappeler les règlements en vigueur, ses droits et devoirs, ainsi que de le sensibiliser aux questions de prévention.

Avec ce type de concept (mesures structurelles), les risques que l'on cherche à réduire sont les risques aigus liés à la consommation de substances. REPER cible les jeunes, consommateurs d'alcool, en particulier. En termes de couverture, REPER cible donc en particulier les rencontres de jeunesse et les fêtes villageoises<sup>u</sup>.

#### Objectifs du projet :

REPER cherche à agir à différents niveaux, pour lesquels des objectifs spécifiques sont définis :

- Au niveau des organisateurs : responsabiliser les organisateurs de fête face aux abus de consommation.
- Au niveau des consommateurs : réduire les risques liés à la consommation d'alcool lors de fête (retour à la maison, violence, dérives sexuelles, comas éthyliques etc.)<sup>v</sup>.
- Au niveau des autorités : « systématiser » l'incitation à mettre sur pied des mesures de prévention lors d'événements festifs.

#### Promotion du projet :

La promotion du projet passe par les préfets qui représentent l'autorité compétente pour la demande d'autorisation. Le recours à REPER n'est cependant pas obligatoire et les interventions ne visent pas les lieux de fêtes permanents.

REPER a rencontré à deux reprises les préfets des cinq préfectures francophones du canton. Aujourd'hui, lorsqu'un organisateur souhaite faire une demande d'autorisation, un document intitulé « Recommandations à l'usage des communes et des organisateurs » accompagne systématiquement les formulaires de demande pour une manifestation temporaire. Au chapitre « Protection de la jeunesse » de ce document, un paragraphe est consacré à REPER, qui inclut une description de ses prestations. Tout organisateur est donc théoriquement informé de l'existence de REPER.

Les préfets incitent les organisateurs à contacter REPER en fonction de leur sensibilité à la problématique. Toutefois, il semblerait que pour certains types de manifestations, comme les girons, bénéficier des prestations de BMA soit quasi obligatoire, au risque de ne pas obtenir l'autorisation.

Si les organisateurs choisissent de faire appel à REPER, l'association leur rappelle notamment leurs obligations légales. REPER leur propose une sensibilisation/formation du personnel de bar, ainsi que du matériel d'information et de prévention. Par ailleurs, REPER fait la promotion du programme Be my Angel auprès de ces organisateurs.

---

<sup>t</sup> L'« alcoborne » est une borne éthylo-test électronique. Elle permet de mesurer l'alcoolémie réelle jusqu'à 0.5‰; ensuite c'est une lumière rouge qui s'allume (Rapport activité FEGPA 2007).

<sup>u</sup> En lien avec le contexte cantonal : dans le canton de Fribourg, les cinq districts francophones organisent une rencontre de jeunesse chaque été, sans compter les nombreuses fêtes villageoises. REPER cible donc en particulier ce type de manifestation, pour lesquels la problématique tourne essentiellement autour de la consommation d'alcool. Toutefois, les organisateurs de divers festivals, fêtes de musique, de tir ou des vendanges s'adressent également à REPER.

<sup>v</sup> Mise en place et coordination du Programme Be my Angel dans la partie francophone du canton.

### 3.1.2 Fiesta

Fiesta est un projet porté par la Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT) (cf annexe 7.1.2).

#### Historique du projet :

La 1<sup>ère</sup> expérience de la LVT en milieu festif date d'il y a une quinzaine d'années avec le projet HELP, effectif essentiellement lors du carnaval et des fêtes de fin d'année. Il s'agissait de bénévoles présents dans la soirée avec un stand, qui sensibilisaient les fêtards aux problèmes de consommation d'alcool et notamment au retour à domicile. Une aide au retour pouvait être proposée. Après une dizaine d'années, entre l'essoufflement des bénévoles et le fait que la LVT ne souhaitait plus porter seule un tel projet, un groupe de pilotage a été mis sur pied pour réfléchir aux manques et besoins, notamment autour des questions de sécurité, d'accès à l'alcool pour les jeunes et dans le cadre de l'introduction du 0.5‰. Plusieurs partenaires ont été intégrés à ce groupe de pilotage, dont la police et les communes (plus beaucoup d'autres par la suite). C'est à partir de là qu'est né le label Fiesta en 2005. L'idée est d'agir en amont de la fête : mobiliser les organisateurs pour plus de sécurité (problèmes de violence, d'accidents de la route sous influence) et mobiliser les autorités pour plus de suivi (il existait un certain flou dans l'octroi des autorisations) et de lien avec les manifestations.

#### Concept du projet :

Le concept de Fiesta est d'agir en amont de la fête, auprès des organisateurs, dans le but de sécuriser la fête, ceci partant du principe qu'on ne peut pas empêcher les gens de faire la fête, mais que l'on peut au moins poser des gardes-fous. Ces derniers ne seront peut-être pas utilisés, mais cela appartient à la responsabilité de la personne elle-même. L'idée est de profiter de la demande d'autorisation de manifestation temporaire pour faire la promotion du label auprès des organisateurs et donc de s'appuyer sur les autorités compétentes.

Les risques visés sont essentiellement les risques aigus liés à la consommation de substances, d'alcool notamment : retour, violence, abus sexuels, sécurité sur les lieux de fête. Toute personne qui se rend dans une fête peut-être alors concernée.

Le label vise tout type de manifestation festive (festival, foire, carnaval, combat de reines,...), mais uniquement les fêtes organisées et pas les lieux festifs permanents, tels les clubs ou les manifestations spontanées.

#### Objectifs du projet :

Au travers des organisateurs qu'il touche, le label Fiesta vise trois objectifs :

- Gérer les risques inhérents à la fête (risques directs).
- Promouvoir la protection de la jeunesse.
- Responsabiliser les organisateurs.

#### Promotion du projet :

La promotion du label Fiesta repose sur la volonté communale : il peut être obligatoire, recommandé ou non utilisé selon les communes. Dans tous les cas, il ne vise pas les lieux de fêtes permanents dans sa forme actuelle.

La LVT « démarche » les communes pour les faire adhérer au label. Elle a notamment profité de la Fédération des communes valaisannes pour mobiliser les autorités et faire la promotion du label. L'adhésion des communes au concept reste cependant complètement volontaire. Actuellement, près de la moitié des communes sont partie prenante.

Dans la plupart des communes du canton, la LVT a pu déléguer la responsabilité de la labellisation à un référent communal ou un agent de police. Dans celles où il n'y a pas de référent, c'est la LVT qui labellise, via son centre régional. Les référents communaux sont sensibilisés et formés par la LVT.

La promotion du label auprès des organisateurs est faite un peu au cas par cas. Certaines communes lui ont attribué un caractère obligatoire pour l'obtention de l'autorisation. Dans d'autres communes, ce

n'est un critère que pour certains types de manifestations (ex. fête organisée par des jeunes de moins de 18 ans). Et finalement, dans certaines communes c'est à l'organisateur de s'informer et de faire la démarche.

Les organisateurs qui souhaitent le label Fiesta se soumettent à un contrôle aléatoire, réalisé soit par les collaborateurs de la LVT, soit par la police communale. En cas de non respect des exigences du label, l'organisateur s'expose à un refus de label pour la prochaine manifestation qu'il souhaitera organiser.

### 3.1.3 Pôle Prévention jurassien

Le Pôle Prévention jurassien résulte d'un regroupement de partenaires qui sont les suivants : trans-AT<sup>w</sup>, Groupe sida Jura (GSJ), Juragai, Be my Angel (BMA) et les Samaritains (cf. annexe 7.1.3).

#### Historique du projet :

Historiquement, il y a toujours eu une collaboration entre le groupe Sida Jura, Juragai et trans-AT pour des interventions en soirées. A un moment donné, il y a eu de l'argent disponible au niveau cantonal pour financer des interventions, mais sous condition de collaboration avec Nez rouge.

La spécificité de ce regroupement d'institutions est que chaque partenaire garde ses spécificités et ses structures, mais les met en commun dans le cadre d'un Pôle Prévention, ceci dans le but d'améliorer l'adéquation des messages transmis au public des soirées festives.

La thématique de l'alcool, plus consensuelle, a permis au Pôle Prévention d'entrer dans certaines fêtes.

#### Concept du projet :

Le Pôle Prévention entre dans le programme « les communes bougent », dont l'objectif est d'ancrer la prévention des abus d'alcool dans les politiques locales. Il s'agit dès lors de réduire les risques aigus liés à la consommation d'alcool (retour à la maison, violence, etc.).

Toutefois, le regroupement de partenaires a permis d'intégrer les problématiques et les pratiques de chacun et, de fait, d'étendre les prestations. Certains des acteurs de prévention présents dans le Pôle Prévention visent plutôt les consommations de drogues illégales. Afin de réduire les risques directs (aigus) liés à ces consommations, ils remettent du matériel d'injection stérile ainsi que des *kits sniff* et proposent l'analyse de substance. Ils visent aussi à repérer les personnes (notamment les jeunes) qui ont des consommations problématiques, notamment des multi-consommations. L'idée d'installer un « espace prévention » dans les manifestations était aussi celle d'offrir aux gens une pause dans la soirée (*chill out*), un espace de discussion pour pouvoir aborder les problématiques de consommation dans leur ensemble.

Le Pôle Prévention cible essentiellement les festivals et grandes manifestations.

#### Objectifs du projet :

L'objectif principal poursuivi par le Pôle Prévention peut être formulé comme suit :

- Diminuer les risques liés à la consommation de substance en soirée, notamment :
  - en assurant une présence dans les soirées dans le but de transmettre de l'information et du matériel ainsi que d'offrir un espace détente et de discussion aux participants (mesures comportementales) ;
  - en apportant un soutien<sup>x</sup> aux organisateurs de fêtes ou toute manifestation festive (mesures structurelles).

---

<sup>w</sup> trans-AT est le service ambulatoire socio-médical de la Fondation Dépendances jurassienne.

<sup>x</sup> Ce soutien peut aller de l'information sur les démarches à entreprendre pour organiser une manifestation à la sensibilisation aux questions de prévention avec la proposition de la présence du Pôle Prévention lors de la manifestation.

### Promotion du projet :

Les interventions du Pôle Prévention ont lieu sur demande des organisateurs et n'ont pas de caractère obligatoire ou systématique.

Le répondant pour le Pôle Prévention est trans-AT. C'est à ce partenaire qu'il faut faire une demande, que ce soit pour un accompagnement dans l'organisation de la manifestation (comment faire pour demander des autorisations, à qui s'adresser, etc.) ou pour bénéficier de la présence du Pôle Prévention dans sa manifestation. Certains organisateurs travaillent régulièrement avec le Pôle Prévention, parfois déjà avant le regroupement des partenaires sous l'appellation actuelle.

La promotion du projet se fait notamment par le bouche à oreille. Toutefois, trans-AT a travaillé avec les centres de loisirs auxquels certains aspects de prévention ont été délégués. Certaines demandes ne passent donc plus par le Pôle.

### 3.1.4 dannoch

dannoch est un projet porté par Radix Svizzera italiana (cf. annexe 7.1.4)

#### Historique du projet :

Au début des années 90, au moment de l'explosion du mouvement *rave*, une première expérience d'information du public sur les effets négatifs des substances (en l'occurrence l'ecstasy) a été menée par Radix Svizzera italiana. Cela a été un travail mené dans l'urgence. Une collaboration avec les DJ avait alors permis à l'équipe d'intervenants d'entrer dans des fêtes illégales. Un des héritages les plus importants de ce projet pour le lancement de dannoch a été l'importance d'avoir au préalable une bonne observation du terrain afin de savoir comment y être présent sans paraître envahissant ou ingérant, tout en étant reconnu. Ce premier projet a été arrêté, notamment en raison des changements de tendance de consommation (moins d'ecstasy) et des besoins d'adaptation aux réalités du moment. Il fallait trouver de nouvelles solutions et utiliser les outils récents. Le site internet dannoch a été mis en ligne en septembre 2007. Parallèlement, un travail d'observation dans les *raves* et les discos a été fait afin d'élaborer le type de présence à proposer dans différents lieux festifs.

#### Concept du projet :

dannoch part du constat que la consommation de substances psychotropes illégales dans certaines soirées festives est une réalité et que dans bon nombre de cas, les consommateurs s'organisent pour qu'elle ait lieu. Une présence dans ces soirées est nécessaire, car elle permet de repérer les consommateurs « problématiques ». Toutefois, pour dannoch, les interventions que l'on peut mener dans ces soirées sont de l'ordre de la réduction des risques uniquement : information ciblée, règles de *safer use*, notamment.

dannoch cherche à construire des relations privilégiées avec le public cible (jeunes 16-30 ans, consommateurs de substances illégales) en adoptant une approche « grand frère ».

Les lieux visés sont essentiellement les *raves*, légales ou illégales, ainsi que les discos. Le contexte d'intervention est très différent dans ces deux types de lieux, notamment en ce qui concerne la durée de l'intervention. Les discos sont des lieux où dannoch passe généralement ponctuellement, notamment pour remplir un *dispenser*, préalablement installé, avec des *flyers* informatifs. Les contacts avec le public sont brefs. En revanche, lors des *raves*, dannoch est présent sur la durée de la manifestation, qui peut s'étendre sur plusieurs jours. Les contacts avec le public sont facilités et d'une autre teneur et peuvent parfois durer 2-3 heures.

#### Objectifs du projet :

dannoch poursuit différents objectifs :

- Informer les consommateurs sur les substances et les risques.
- Développer une consommation à risque réduit chez les consommateurs, sans avoir de message moralisateur.

- Inciter le public à se questionner sur ses comportements de consommation.
- Promouvoir l'abstinence ponctuelle.

#### Promotion du projet :

La présence de danno.ch dans une fête ou un club est complètement volontaire. Il n'y a aucune systématisation : soit se sont les organisateurs (ou les gérants d'établissements) qui font appel spontanément à danno.ch, soit danno.ch se présente à certains d'entre eux. En tous les cas, danno.ch ne fait pas de promotion particulière de ses prestations, volontairement. danno.ch souhaite rester « discret », notamment parce qu'il accède aussi à des fêtes illégales.

### 3.1.5 Nuit blanche ?

Nuit blanche ? est un projet résultant du regroupement de différents partenaires : Première ligne<sup>y</sup> (coordinateur), Infor jeunes (Hospices général), Carrefour prévention, Dialogai, Groupe sida Genève, Délégation à la jeunesse (Ville de Genève), Service d'addictologie des HUG, Service santé de la jeunesse, Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (cf. annexe 7.1.4).

#### Historique du projet :

Le projet a été initié en 2005 par dix institutions/associations issues des milieux de la prévention et des addictions. En 2006, l'une d'entre elles, Prevtech (Vaud), s'est retirée du projet. La volonté a été d'associer, dès le départ, différents professionnels au projet pour couvrir un champ large.

La réalité des contacts de terrain ainsi que l'influence de la Fegpa<sup>z</sup> dans le projet ont amené Nuit blanche ? à intégrer d'autant plus l'alcool dans le projet.

#### Concept du projet :

Nuit blanche ? cible essentiellement les consommateurs « récréatifs<sup>aa</sup> » de drogues légales et illégales, mais aussi les personnes non consommatrices (prévention) ou les personnes déjà dans des consommations problématiques (repérage, orientation). Elle privilégie une intervention de type comportemental.

Nuit blanche ? ne souhaite pas limiter son intervention dans les clubs, mais veut aussi être présent dans les soirées étudiantes ou les festivals.

#### Objectifs du projet :

Nuit blanche ? poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser l'accès à l'information sur les conséquences d'une consommation de produits psychotropes (légaux et illégaux) pour les personnes concernées.
- Soutenir ces personnes dans la réduction des risques.
- Favoriser l'accès aux structures de soins.
- Accroître le niveau général de connaissances de la population.

#### Promotion du projet :

Au départ, Nuit blanche ? a dû faire la promotion de ses prestations auprès des clubs potentiellement intéressés par le projet. Aujourd'hui, Nuit blanche ? intervient régulièrement dans un petit nombre de

---

<sup>y</sup> Première ligne est une association de réduction des risques liés à la consommation de substances psycho-actives, créée en 2004 à Genève.

<sup>z</sup> Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (Fegpa).

<sup>aa</sup> Nuit blanche ? est un « projet de réduction des risques liés aux substances psycho-actives consommées de manière récréative et en milieu festif ».

clubs. Nuit blanche ? est aussi présente dans certains festivals et fêtes d'étudiants qui font appel à eux. Dans ces cas, la promotion du projet passe aussi par le bouche à oreille.

### 3.1.6 saferparty.ch

saferparty.ch est un projet du Streetwork de Zurich<sup>bb</sup> (cf. annexe 7.1.6).

#### Historique du projet :

Entre 1996 et 2001, le projet Ecstasy Info (réalisé avec l'Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de Zurich) proposait des stands d'information dans les soirées. Les intervenants se sont rendu compte qu'ils ne touchaient pas les personnes cibles (à savoir les consommateurs réguliers). L'idée est alors venue de combiner le stand avec de l'analyse de substances<sup>cc</sup> (alors déjà en œuvre en Autriche et aux Pays-Bas, ainsi que dans certaines expériences en Suisse (Pilot P, Eve & Rave)).

En 2002, le Streetwork a eu la possibilité de mettre en œuvre l'analyse de substance. Toutefois les clubs n'étaient pas ouverts à cela. Des tables rondes impliquant les différentes parties (police, police du commerce, etc.) ont été réalisées dans le but d'expliquer la démarche et d'intégrer toutes les parties prenantes dans le processus<sup>dd</sup>. Depuis 2002, le Streetwork peut faire environ 10 interventions avec le laboratoire par année.

#### Concept du projet :

La philosophie du Streetwork de Zurich est que le milieu festif est une « communauté » dans laquelle il faut faire du développement communautaire, et intégrer toutes les parties prenantes dans l'intervention : les consommateurs (avec l'intervention saferparty.ch), les organisateurs/gérants d'établissements (avec le Safer Clubbing), le secteur de la sécurité, premiers secours, etc.

En ce qui concerne les consommateurs, saferparty.ch vise essentiellement les consommateurs de substances illégales, et met en place des mesures de réduction des risques, dont l'analyse de substance in situ. Un entretien avec les personnes qui désirent analyser une substance leur permet de se situer dans leur consommation, et de les engager à y réfléchir (repérage et orientation). saferparty.ch est présent uniquement dans les manifestations organisées. Toutefois, la mise sur pied du Drogeninformationszentrum (DIZ) permet de toucher des personnes qui consomment des substances illégales de manière récréative mais qui ne vont pas dans les soirées organisées (cf. chapitre 5.2.4).

En ce qui concerne les clubs et autres lieux festifs permanents, le Streetwork est à l'origine du projet, et collabore encore, avec le Safer Clubbing. Safer Clubbing est une association de clubs créée en 2004, qui intègre aujourd'hui des sections régionales (Zurich, Berne, Winterthur, Bâle, Lucerne, Argovie).

Soutenue par les professionnels de la prévention et des urgences médicales, elle soutient les efforts de ses membres en matière de prévention et de réduction des risques. Des thèmes spécifiques (SIDA, violence, consommation de substances, etc.) sont abordés avec des professionnels de ces domaines et des solutions spécifiques sont trouvées. Le personnel de ces clubs est spécialement formé. Ces clubs possèdent tous un *chill out*. Un accès à de l'eau potable, des tampons auriculaires, des préservatifs, des informations sur la consommation de substances et sur le SIDA est garanti.

#### Objectifs du projet :

Les objectifs poursuivis par saferparty.ch se situent donc à deux niveaux :

- Au niveau des consommateurs à qui on veut donner des infos qui leur permettent de réfléchir à leur consommation (saferparty.ch).

---

<sup>bb</sup> Le Streetwork est un service d'éducation en milieu ouvert qui fait partie des prestations de l'aide ambulatoire en matière de drogues de la ville de Zurich.

<sup>cc</sup> Il s'agit ici d'un laboratoire mobile qui permet une analyse qualitative et quantitative quant à la composition d'un produit (pilule, poudre en l'occurrence) selon une méthode de chromatographie en phase liquide (HPLC) (cf chapitre 5.2.1)

<sup>dd</sup> Ces tables rondes sont à l'origine du Safer Clubbing (cf. ci-dessous et chapitre 5.1.4).

- Au niveau des gérants de boîtes avec qui il faut travailler sur la prévention structurelle (collaboration du Streetwork à Safer Clubbing).

### 3.1.7 rave it safe

Les prestations existantes du Réseau Contact dans le milieu « nightlife » et les prestations de deux partenaires (Aware Dance Culture (cf ci-dessous) et l'Aide sida Berne) sont regroupées sous la bannière rave it safe. Aware Dance Culture continue à exister comme association indépendante, mais les prestations « nightlife » sont fusionnées dans le projet rave it safe (cf. annexe 7.1.7).

#### Historique du projet :

Le projet rave it safe est un projet récent (septembre 2009). Il est issu de la collaboration d'Aware dance Culture (ADC), de pilot P<sup>cc</sup> et de l'Aide sida Bern.

ADC est une association de pairs issus du milieu techno et qui intervient en milieu festif depuis 2002. Elle vise à rendre les consommateurs conscients des risques qu'ils prennent, ceci en étant présent dans les soirées avec un stand d'information. La collaboration d'ADC avec les autres institutions/associations, et surtout le changement d'organe porteur (anc. Streetwork Bienne) avait pour but de professionnaliser le travail des pairs, notamment grâce à l'apport des ressources du Réseau contact. La fusion des différentes entités a donc permis un apport de ressources financières, et dès lors de financer deux postes fixes. Finalement, le projet rave it safe permet aussi de relancer l'analyse de substances comme prestation. Pilot E, puis Pilot P, avaient été les premiers projets d'analyse de substance dans le canton, mis en place au moment des scènes techno. Pilot P avait dû cesser son activité quelques années plus tard, faute de demandes. Aujourd'hui, il y a un renouveau de la scène techno bernoise et une demande pour ce type d'intervention.

#### Concept de projet :

rave it safe cible les consommateurs actifs en premier lieu. Le projet prône une prévention sélective in situ. L'idée sous-jacente est de pouvoir repérer les jeunes qui auraient des consommations problématiques. Toutefois, rave it safe est conscient du fait que lors d'une soirée il est surtout possible de transmettre de l'information, voire de susciter une amorce de réflexion sur un potentiel changement de comportement. Pour avoir un impact, ne serait-ce que marginal au niveau d'une modification de comportement, rave it safe table sur une présence régulière, une visibilité et donc une répétition des messages. La présence d'un laboratoire d'analyse de manière ponctuelle permet de cibler les consommateurs.

Au niveau structurel, rave it safe vise la formation du personnel des lieux festifs d'une part et du réseau médical d'autre part.

Le projet mise essentiellement sur la scène techno. Les manifestations visées sont notamment les *raves*, mais aussi les clubs et les soirées « underground ».

#### Objectifs du projet :

Les principaux objectifs poursuivis par rave it safe sont les suivants :

- Informer les participants aux fêtes sur les risques et effets de la consommation de produits psycho-actifs et sur les risques liés à la transmission du VIH/Sida (safer sex).
- Développer le « triage » et l'orientation sur des structures de prise en charge pour les personnes qui en auraient besoin.
- Former les professionnels du réseau, voire créer un réseau de médecins sensibilisés, ainsi que les samaritains ou encore le personnel des clubs.

---

<sup>cc</sup> Projet pilote d'analyse de substance en milieu festif au moyen d'un laboratoire mobile de chromatographie en phase liquide (HPLC). Ce projet a été mené entre 2004 et 2006.

### Promotion du projet :

rave it safe cible essentiellement la nouvelle (renouveau) scène techno bernoise, soit dans le cadre de manifestations ponctuelles soit dans quelques lieux de fête permanents. L'intervention n'a pas de caractère obligatoire et la promotion repose essentiellement sur l'association. Un des avantages est qu'un petit nombre d'organisateur (comme une sorte de réseau) est derrière toutes les grandes soirées techno locales. Rave it safe collabore avec ces organisateurs régulièrement.

## 3.2 CONCEPTS D'INTERVENTION DES PROJETS ETUDIÉS

Les projets présentés peuvent être classés selon qu'ils agissent principalement en amont de la fête c'est à dire sur la structure de la manifestation ou, au contraire, que les interventions se déroulent durant la fête et visent le comportement des participants. D'une manière générale, les interventions présentées ici visent essentiellement les manifestations ponctuelles et peu d'actions concernent les lieux de fêtes permanents.

Parmi les projets étudiés, deux visent essentiellement les organisateurs de soirée (Fiesta et REPER). Ces projets ont formalisé leur accompagnement des organisateurs en mobilisant notamment les autorités responsables de l'octroi des autorisations et patentes temporaires. Aucun des deux n'a toutefois de caractère systématique ou obligatoire. Trois projets se préoccupent essentiellement du public des soirées/manifestations (rave it safe, saferparty et Nuit blanche ?) en assurant une présence sur les lieux. Ceci n'empêche pas des échanges préalables avec les organisateurs, notamment pour des questions logistiques, au cours desquels une sensibilisation aux questions de prévention peut être amorcée. Finalement, les deux derniers projets (Pôle Prévention jurassien et dannoch) sont mixtes : ils sont souvent présents dans les soirées, mais peuvent aussi accompagner un organisateur pour mettre sur pied une manifestation tout en n'étant pas présents par la suite.

On relève cependant que, avec le recul de leurs expériences, la plupart des projets tend vers une mixité de leurs prestations.

**Tableau 2 Principales activités des projets consultés**

Projet	Intervention structurelle		Intervention comportementale						
	« Sur mesure »		Label	Présence en soirées/manifestations			Analyse de substances hors site	Utilisation d'outils électroniques	
	Conseil aux organisateurs	Formation		Stand	Actions mobiles	Analyse in situ		Site internet, Facebook, etc.	Conseils en ligne
REPER *		Bar		BMA					
Fiesta *				BMA					
danno.ch		Bar, sécu							
Pôle Prévention *				BMA		1			
rave it safe		Professionnels du réseau socio-sanitaire, bar, sécu				2			
Nuit blanche ?*				BMA					
saferparty.ch				3		2			

\* Ces organismes/associations incluent le programme Be my Angel dans leurs activités.

<sup>1</sup> Il s'agit ici du test de Marquis : méthode d'analyse simple qui met en contact un réactif chimique et le produit à analyser. Ce test permet uniquement de déceler la présence d'ecstasy ou d'amphétamine.

<sup>2</sup> Il s'agit de l'analyse par chromatographie (HPLC) : méthode d'analyse qui permet d'obtenir des résultats qualitatifs et quantitatifs quant à la composition d'un produit.

<sup>3</sup> saferparty.ch ne propose pas de stand dans les soirées sans une présence conjointe du laboratoire d'analyse, hormis quelques interventions qui ciblent spécifiquement l'alcool.

## 4 INTERVENTIONS ACTUELLES DANS LE CANTON DE VAUD

Dans le canton de Vaud, de nombreuses institutions sont actives dans le domaine de la prévention de la consommation à risque d'alcool, mettant en œuvre des activités allant de l'information par courrier au contact personnalisé lors de consultations. Toutefois, les interventions menées hors mur en milieu festif sont beaucoup plus restreintes et le fait essentiellement de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), de la Croix bleue romande (projet RaidBlue) et de certains Espaces prévention (Nord vaudois, La Côte et Aigle-Pays d'EnHaut-Riviera-Lavaux).

La création récente de la Plateforme vaudoise des acteurs de prévention (PlaVA) dans le domaine de la consommation d'alcool permet de « créer des synergies entre les différents acteurs tout en assurant la cohérence des actions entreprises sur le territoire cantonal ». La PlaVA pourra s'appuyer sur des collaborations existantes et sur des pratiques déjà actuelles. Elle envisage de mettre en œuvre une vingtaine de mesures adaptées à la réalité cantonale<sup>ff</sup>.

La plateforme va fonctionner avec des groupes de travail thématiques (groupes de mesures), parmi lesquels un groupe centré sur « prévention toxicomanie en milieu festif » et un sur le « concept de protection de la jeunesse et de prévention dans les manifestations soumises à autorisation ».

Il existe par ailleurs dans certaines régions une offre d'intervention en milieu festif ciblant toutes les substances. Il s'agit notamment des Health's Angels, projet rattaché à l'Espace Prévention du Nord vaudois. Action communautaire toxicomanie (ACT) à Vevey propose aussi une intervention en collaboration avec d'autres institutions (FVA, police, Point fixe) au Montreux Jazz festival.

D'autres outils sont encore à disposition des organisateurs de manifestations comme la Check list pour les manifestations publiques de la Police cantonale vaudoise.

### 4.1 INTERVENTIONS STRUCTURELLES

#### 4.1.1 Chartes, check list, labels

Il existe une Check list pour les manifestations publiques élaborée par la Police cantonale vaudoise. Ce document reprend essentiellement les éléments administratifs et législatifs auxquels un organisateur de soirée doit se soumettre.

Raidblue a élaboré par ailleurs une charte à l'intention des organisateurs, ceci en collaboration avec la Fédération vaudoise des jeunes campagnards (FVJC)<sup>gg</sup> et la gendarmerie. Cette charte reprend essentiellement les contraintes législatives pour la vente d'alcool (information sur la législation en

---

<sup>ff</sup> Le Plan cantonal d'action en matière d'alcool 2007- 2012 (PAct-Alcool 2007-2012) comporte trois axes principaux : organisation et pilotage ; information et prévention ; et traitement. Le point 24 du second axe cible la « coordination des acteurs cantonaux concernés par la prévention de la consommation à risque d'alcool ». La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), devenue le Centre de référence en matière de prévention de la consommation problématique d'alcool, a élaboré un Plan opérationnel pour répondre à ce point. Elle propose notamment la création d'une Plateforme vaudoise des acteurs de prévention (PlaVA). Cette plateforme réunit les acteurs concernés : FVA, ISPA, Croix bleue, représentants des Espaces prévention régionaux, représentants des institutions actives dans la prévention des drogues illégales, acteurs de prévention jeunesse, services de l'Etat et des communes impliqués dans la prévention, représentants des autorités, représentants des organisations faitières de la vente et de la distribution et des organisateurs de manifestations.

<sup>gg</sup> La FVJC a un groupe de travail sécurité/prévention.

cours, contrôle des âges, la loi « sirop », pas d'action promotionnelle) et pour les nuisances sonores. Elle incite aussi les organisateurs à prévoir une solution alternative de retour pour les personnes qui ne seraient plus aptes à conduire, à mettre en place un service de premiers secours ainsi qu'un service de sécurité. Ces aspects sont en partie ceux que l'on rencontre dans le label valaisan Fiesta, et leur respect autorise, non pas une labellisation (comme pour Fiesta), mais l'apposition d'un logo RaidBlue sur les affiches et autres documents imprimés de la manifestation. La promotion de cette charte se fait « au coup par coup » et via le bouche à oreille.

En ce qui concerne les établissements festifs permanents (clubs, bars, discos), dans la région lausannoise, une charte de collaboration existe aussi entre la Direction de la sécurité publique de la Ville de Lausanne et les neufs plus grands clubs lausannois<sup>hh</sup>. Cette charte définit les responsabilités et devoirs de chacun en terme de sécurité (feu, nuisances, violence, etc.). Par ailleurs, dans le cadre de la Charte, les règlements et lois en vigueur sont rappelés aux responsables des établissements. Une sensibilisation/formation de leur personnel de bar est aussi effectuée.

#### 4.1.2 Formations des acteurs du milieu festif

Depuis 2003, la FVA intervient auprès des équipes de bar de diverses manifestations pour les sensibiliser à l'application de la législation pour la protection de la jeunesse et pour la gestion des situations de vente difficiles. La FVA a travaillé en collaboration avec la gendarmerie afin d'atteindre et de motiver les organisateurs à intégrer l'intervention de sensibilisation dans leur concept de prévention. Une brochure « Au cœur du service<sup>ii</sup> » est distribuée aux organisateurs par la gendarmerie et par certains agents communaux au moment de la demande d'autorisation de manifestation. La FVA essaie de favoriser la remise de « main à main » de cette brochure et, lors de ce contact, de promouvoir son intervention.

En 2008, la FVA est intervenue à 13 reprises pour former/sensibiliser du personnel de bar et à 10 reprises en 2009.

Raidblue<sup>jj</sup> offre, depuis 2008, une formation/sensibilisation aux responsables de bars et vendeurs d'alcool, essentiellement dans le cadre de fêtes de jeunesse. Ces formations se déroulent en trois parties : la problématique alcool (consommation, risques conséquence médicales), la législation (articles de lois, conséquences pénales du non respect) et une mise en pratique (que faire en situation, quels sont les outils, quels obstacles à la réalisation).

En 2009, 17 formations ont eu lieu, touchant 15 manifestations et un bar de professionnels, soit 184 personnes au total. Pour 2010, RaidBlue souhaiterait pouvoir organiser une trentaine de formations. Ce sont soit les organisateurs qui en font la demande spontanément, soit RaidBlue fait de la « publicité » auprès des sociétés de jeunesse.

En termes de formation, il faut ajouter que la FVA donne un cours sur la « Prévention des risques liés à la consommation d'alcool » dans le cadre du module « Droits des établissements et prévention » du cours préparatoire pour l'obtention du « Certificat cantonal d'aptitudes et du diplôme pour licence d'établissement ou autorisation simple ». Ce module est obligatoire.

---

<sup>hh</sup> Ces neufs clubs ont fondé l'Association Pool Lausanne La Nuit, qui regroupe aujourd'hui 37 établissements.

<sup>ii</sup> La brochure « Au cœur du service », réalisée par la FVA, est destinée aux serveurs professionnels ou occasionnels. Elle donne des informations sur la législation pour la vente d'alcool, des recommandations pour le service et des adresses utiles.

<sup>jj</sup> Le projet RaidBlue est un projet de la Croix Bleue romande. Ce projet a été monté en 2002, mais ce n'est que depuis 2007 qu'un poste de chargé de prévention existe en tant que tel. RaidBlue s'adresse aux 14-25 ans et vise 4 objectifs : encourager la solidarité et l'échange d'expérience entre jeunes ; interpeller les jeunes sur le thème des dépendances, en particulier de l'alcool ; valoriser les activités et les initiatives de la jeunesse ; et responsabiliser les jeunes par rapport à leur santé et les faire participer à la prévention.

## 4.2 INTERVENTIONS COMPORTEMENTALES

### 4.2.1 Présence dans les soirées/manifestations soumises à autorisation

La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) :

Au niveau de la sécurité routière, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) met en œuvre le programme Be my Angel (BMA) qui vise à favoriser la responsabilisation des jeunes face aux problèmes de conduite avec facultés affaiblies en promouvant le concept de conducteur désigné<sup>kk</sup>. Le Programme utilise aussi un simulateur d'alcoolémie qui permet à la personne de se mettre en position de réfléchir à sa consommation. En 2008, BMA a été présent lors de 146 soirées à thèmes organisées en collaboration avec 52 établissements ou organisateurs d'événements et plus de 4'800 contrats signés.

En ce qui concerne le milieu festif, la FVA collabore avec tous les acteurs concernés (autorités, organisateurs, travailleurs sociaux, etc.) pour mettre en place des interventions visant à réduire les dommages liés aux abus d'alcool en milieu festif. Par exemple, au festival de jazz de Montreux, la FVA collabore avec la police, Point fixe, Action communautaire toxicomanie (ACT) et l'animation jeunesse pour son intervention.

En 2008, la FVA a mis en place des « politiques de prévention » dans 5 festivals et manifestations et a été présente dans 50 manifestations festives.

Les Health's Angels :

Les Health's Angels<sup>ll</sup> sont une équipe de pairs<sup>mmm</sup> âgés de 19 à 25 ans, présents dans les manifestations festives avec un stand d'information et du matériel à distribuer et œuvrant dans le Nord vaudois. Les objectifs sont essentiellement d'informer le public sur les risques pris lors de consommations « festives » et de favoriser l'écoute et le dialogue, ainsi que d'orienter les personnes le cas échéant. Les pairs sont formés par des spécialistes pour chacune des thématiques « alcool », « tabac », « risques sexuels », « dépendance », « suicide », etc. Les manifestations dans lesquelles les Health's Angels sont présents sont essentiellement des événements extérieurs importants (festivals, girons de jeunesse, carnaval). Toutefois, les Health's Angels sont aussi présents dans les bars avec le programme Be my Angel.

L'axe d'intervention principal est la présence dans les soirées avec un stand d'information et/ou des actions mobiles. L'accent est mis sur l'écoute, le dialogue afin de pouvoir laisser les jeunes exprimer leurs interrogations. Les messages sont adaptés à l'interlocuteur. Du matériel est aussi distribué (préservatifs, tampons auriculaires, *flyers* informatifs, cartes avec numéros d'urgences et de référence pour chaque thématique)<sup>nn</sup>. Le public visé est en premier lieu les 16-25 ans.

En 2008, les Health's Angels ont mené 61 actions et touchés environ 5'000 personnes (contacts).

---

<sup>kk</sup> La personne qui s'engage à ramener ses amis signe un « contrat de confiance » (cf chapitre 3.1).

<sup>ll</sup> L'intervention des Health's Angels est une prestation de l'Espace prévention du Nord vaudois dans le cadre du mandat « prévention des dépendances ». Suite à une série d'observations, le milieu festif a été identifié comme lieu « idéal » d'intervention, ceci d'une part car il est possible de toucher de nombreuses personnes à la fois, et d'autre part car c'est un contexte de prise de risque plus fréquente. Au départ seul, le coordinateur a formé une équipe de « pairs » afin de démultiplier les forces de travail. Le projet sous cette forme date de début 2008.

<sup>mmm</sup> On entend ici par « pair » des jeunes du même âge que le public cible. Ces pairs sont recrutés au sein des Hautes Ecoles Spécialisées (HES), de l'uni, des conseils de jeunesse, ou encore de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes (FVJC).

<sup>nn</sup> Les Health's Angels participent aussi à des journées mondiales, telles celle du Sida (1<sup>er</sup> décembre), du tabac (31 mai), etc. Pour ces interventions, ils collaborent avec des organismes locaux. L'idée est avant tout la visibilité. Le public touché est dès lors plus large et l'intervention se centre plutôt sur de la prévention primaire.

A noter que l'intervention des Health's Angel est payante pour les organisateurs. L'intervention des Health's Angels est notamment proposée, voire encouragée, par le gérant de sécurité local lors de la demande d'autorisation pour l'organisation d'une manifestation.

#### 4.2.2 Présence dans les fêtes et rassemblements informels

Par fêtes informelles, on entend ici essentiellement les fêtes de promotion qui ont lieu au bord du lac en début d'été<sup>oo</sup>. Ces fêtes sont particulièrement mal encadrées puisqu'il n'y a aucun organisateur officiel pour agir en amont et qu'aucun service sanitaire ou de sécurité n'est prévu.

Toutefois, dans certaines régions<sup>pp</sup>, des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) sont présents (le plus souvent sur leur propre initiative), parfois accompagnés de jeunes pairs, et en collaboration avec la FVA. L'intervention s'appuie généralement sur le postulat que le risque le plus important est celui de l'isolement de la personne suite à une consommation abusive (principalement d'alcool) et la perte de contacts avec les amis susceptibles d'intervenir, le plus souvent parce que le groupe abandonne la personne qui se trouve mal. Dès lors, le message transmis aux jeunes dans ces fêtes est que la meilleure réduction des risques, dans ces cas, est de pouvoir s'appuyer sur son entourage.

#### 4.2.3 Moyens de communication

RaidBlue a voulu tester les moyens de communication actuels pour transmettre des messages de prévention. Ainsi, des messages animés de prévention et de réduction des risques sont transmis sur les téléphones portables du public via une borne Bluetooth posée quelque part dans la manifestation. Les messages sont personnalisés pour chaque manifestation et le logo de la manifestation est apparent. Ce sont ainsi une dizaine de messages par année qui sont créés<sup>qq</sup>. La portée de la borne est limitée à 40-50m, ce qui en restreint l'utilisation.

### 4.3 SYNTHÈSE

Les interventions en milieu festif existantes actuellement dans le canton de Vaud ciblent essentiellement la consommation d'alcool dans des événements particuliers (manifestations organisées ou non). En effet, aucune mesure spécifique in situ n'existe par rapport aux lieux festifs permanents, tels que les bars, discos ou clubs, si ce n'est la Charte de collaboration entre la Direction de la sécurité lausannoise et les clubs. Toutefois, il faut noter l'intervention de la FVA, en amont, dans le cursus de formation des cafetiers-restaurateurs, ainsi que les contraintes légales existantes.

Si l'on reprend la distinction entre intervention sur le contexte (structurelle) et auprès du public des soirées (comportementale), les interventions vaudoises connues sont plutôt à visée comportementale.

Ces interventions existent dans différentes régions du canton et sont le fait d'acteurs locaux qui répondent à une problématique locale. Ces acteurs ont acquis une expérience, voire une expertise de leur région et du type de contexte dans lequel ils interviennent. Toutefois, il reste des régions où peu de choses sont entreprises, et notamment la région lausannoise.

Les organismes qui interviennent dans le canton de Vaud le font sur demande des organisateurs ou de leur propre initiative. Il n'y a actuellement aucune systématisation, et encore moins d'obligation d'une intervention de prévention. Il n'en reste pas moins un certain nombre de contraintes légales,

---

<sup>oo</sup> D'autres lieux de rassemblements informels, tels les parcs publics, les parkings, n'ont pas encore été pris en compte dans les interventions existantes. Toutefois, de nombreux partenaires sont conscients de cette problématique et envisagent à moyen terme d'y mener des actions. Un groupe de mesure de la PlaVA s'occupe de cette question (Me.01.03.1.C).

<sup>pp</sup> La Côte, Lausanne, la Riviera, Villeneuve.

<sup>qq</sup> A noter que deux bornes sont en location permanente auprès de la FVA et des Health's Angels.

applicables tant dans les manifestations organisées que dans les lieux de fêtes permanents, pour lesquels la question du contrôle reste ouverte.

En résumé, il existe une offre d'intervention en milieu festif dans le canton de Vaud. Elle est toutefois lacunaire et vise essentiellement l'alcool. Une nouvelle offre d'intervention devrait venir compléter ce qui existe, en s'appuyant sur les expériences et les partenaires régionaux.



## 5 AVANTAGES ET LIMITES DES DIFFERENTS TYPES D'INTERVENTION REPERTORIES DANS LES CANTONS

Ce chapitre a pour but de décrire chacun des concepts d'intervention décrits dans les chapitres précédents, avec ses déclinaisons possibles, ses avantages et ses points faibles. Les informations et les commentaires de ce chapitre sont tous issus des entretiens menés avec les co-responsables des projets existants en Suisse.

### 5.1 INTERVENTIONS STRUCTURELLES

On entend par intervention structurelle une action au niveau des conditions (cadre, sécurité, protection de la santé etc.) de la fête. Ces interventions se font en amont de l'organisation de la fête et concernent les organisateurs eux-mêmes. L'idée est de rendre l'organisateur « acteur de la prévention ».

Toutefois, avant toute intervention, les premières mesures structurelles sont les obligations légales. Le milieu festif est soumis à différentes législations parmi lesquelles on peut citer notamment :

- La Loi fédérale sur l'alcool (Lalc) : notamment les articles 41 et 42b concernant l'âge de la remise d'alcool et la publicité pour les alcools distillés.
- La Loi vaudoise sur les auberges et débits de boissons (LADB) et son règlement d'application : notamment les articles 45 et 50 de la loi et l'article 45 du règlement concernant l'interdiction de vente aux personnes en état d'ébriété et aux mineurs ainsi que l'offre du choix de trois boissons sans alcool moins chères que la boisson alcoolisée la moins chère.
- L'article 51 de la LADB concernant l'interdiction pour les mineurs de moins de 16 ans de se trouver jusqu'à 20h dans les établissements non accompagnés d'un adulte et sans autorisation parentale écrite (al.2) ; l'interdiction d'accès aux night-clubs pour les mineurs de plus de 16 ans (al. 3).
- L'Ordonnance sur la protection contre les nuisances sonores et les lasers lors des manifestations (OSLa).

Quant aux interventions structurelles de la part d'organismes externes, on peut citer l'accompagnement (*coaching*) des organisateurs sur demande et au cas par cas, les labels ou encore la formation des acteurs du milieu festif, et notamment le personnel des manifestations ou des lieux de fêtes permanents (clubs, bars, etc.).

De manière générale, ces interventions ne sont pas obligatoires, à quelques exceptions près dans les cantons où une collaboration avec les autorités communales, responsables de la remise des autorisations temporaires de manifestations.

#### 5.1.1 Labellisation des soirées festives

Deux concepts permettent actuellement une formalisation de l'accompagnement des organisateurs : le concept Préven'fête et la labellisation des manifestations, tel le label Fiesta en Valais.

Comme pour toute intervention structurelle, l'idée de ces concepts est de sécuriser la fête. En ce qui concerne la consommation de substances, ils se concentrent plutôt sur les risques liés à la consommation d'alcool (offres de retour à la maison, protection de la jeunesse (notamment réduction

de l'accessibilité aux boissons alcoolisées pour les moins de 16 ans)). L'avantage est de toucher les organisateurs en amont de l'organisation et de leur permettre d'intégrer les concepts de prévention dans leur organisation.

Le label Fiesta propose des conditions cadre pour sécuriser une fête à plusieurs niveaux :

- Logistique : ex : programme de la manifestation, heures de police, garanties financières, assurances, etc.
- Conditions d'exploitation : ex : respect des prescriptions de police, feu, sonorité intérieure (db max), prix des boissons affichés, eau potable froide à disposition, etc.
- Sécurité/prévention : ex : sécurité intérieure/extérieure, contacts avec les institutions spécialisées, contacts avec la commune, présence d'un coordinateur prévention/sécurité dans le comité d'organisation, etc.
- Autorisations.

Ces conditions sont soit facultatives, recommandées ou obligatoires selon les communes qui ont adopté le label. Le niveau d'exigence est adapté à l'ampleur de la fête. Les conditions obligatoires sont essentiellement celles liées aux exigences légales (Loi sur les stupéfiants (LStup), Loi sur les auberges et débits de boisson (LADB), ...), ainsi que bon nombre de celles liées à la sécurité/prévention. Pour une manifestation de plus de 1000 personnes, la quasi totalité des conditions sont obligatoires.

Le label Fiesta, et le concept Préven'fête tel qu'il est appliqué dans le canton de Fribourg, mobilisent les autorités pour la promotion du projet. En effet, les agents communaux ou les agents de polices (ou les préfets à Fribourg) responsables de la délivrance des autorisations temporaires sont en contact avec toute personne souhaitant organiser une manifestation festive. Le moment de la demande d'autorisation a été dès lors jugé le plus opportun pour proposer et inciter à adhérer à un label ou à un concept de prévention en milieu festif. En Valais, certains agents communaux sont eux-mêmes labellisateur Fiesta, alors qu'à Fribourg, les préfets remettent une brochure avec des conseils en matière de prévention et incitent (pour certains) à contacter REPER.

Les manifestations labellisées se soumettent à un contrôle aléatoire, effectué soit par un contrôleur Fiesta, soit par la police. Environ un tiers des manifestations Fiesta sont contrôlées. Pour l'organisateur qui ne répondrait pas aux exigences fixées par le label, la sanction peut être le refus du label pour la prochaine manifestation qu'il souhaitera organiser.

En termes de couverture, ce type d'intervention permet de toucher potentiellement un maximum d'organisateur, pour autant que l'offre soit systématique, voire obligatoire dans certains cas (nombre de personnes attendues, âge des participants, etc.) Pour exemple, en 2009, 83 fêtes ont été labellisées Fiesta en Valais et 68 communes (sur les 144 existantes) sont partie prenante.

### 5.1.2 Coaching des organisateurs

Certains projets se mettent à disposition des organisateurs pour les accompagner dans l'organisation de leur manifestation. Les demandes sont diverses : démarches à effectuer pour obtenir les autorisations, législation, services de sécurité, etc. Ces demandes relèvent essentiellement de soucis d'organisation (comment faire la demande d'autorisation, quelles sont les exigences légales, comment gérer les parkings, etc.), mais les organismes de prévention en profitent généralement pour aborder les questions de prévention. Ces discussions peuvent aboutir à une demande de présence dans la manifestation/soirée de l'organisme de prévention.

Les demandes des organisateurs sont ponctuelles. Avec ce type d'intervention, on touche essentiellement des organisateurs déjà dans une démarche réflexive par rapport aux questions de sécurisation de leur manifestations/fête/soirée. Le nombre de manifestations/soirées couvert est très variable. Toutefois, on peut relever qu'il est supérieur à celui des présences dans les manifestations/soirées (cf. plus loin).

### 5.1.3 Formations des acteurs du milieu festif

Deux types de formations sont à distinguer :

- Les formations/sensibilisations destinées au personnel de bar et/ou au personnel de sécurité des manifestations/soirées.
- Les formations destinées au réseau des professionnels (dans le milieu festif ou dans le système de soins).

Les formations/sensibilisations destinées au personnel de bar des manifestations/soirées visent à leur rappeler les questions légales concernant la vente d'alcool d'une part, et à les sensibiliser à la problématique de l'alcool en général (risques, conséquences). Ce type de formation est plutôt le fait des projets consultés en Suisse romande, et touche surtout des manifestations « campagnardes » (fêtes de jeunesse, girons, etc.). A Zurich ou Berne, la formation/sensibilisation du personnel de bar dans les lieux de fêtes permanents (clubs, bars) est assurée dans le cadre du Safer Clubbing<sup>rr</sup>.

Les formations destinées au réseau de professionnels s'adressent aux personnes qui travaillent dans le milieu festif ou qui sont intéressées à cette problématique. Le projet Nightcare<sup>ss</sup>, par exemple, fonctionne sous une forme modulaire. Il s'agit d'un module de base (santé, population festive, réanimation, bad trips,...) qui peut être complété en fonction des besoins et des demandes de chacun des participants. Le cours, s'il est destiné par exemple aux intervenants d'une soirée, peut avoir lieu in situ, avant la fête.

Il faut encore ajouter que dans le canton de Fribourg, REPER donne un cours dans le cadre de la formation obligatoire en vue de l'obtention d'une patente (module obligatoire). Ils touchent donc tous les patrons de bars et établissements publics par ce biais.

### 5.1.4 Label pour les lieux de fête permanents

L'association Safer Clubbing<sup>tt</sup> a été créée en 2004 par le Streetwork de Zurich, en collaboration avec six clubs zurichois. Il se compose aujourd'hui de 6 sections régionales et 38 membres (bars et clubs). Soutenue par les professionnels de la prévention et des urgences médicales, elle soutient les efforts de ses membres en matière de prévention et de réduction des risques. Des thèmes spécifiques (SIDA, violence, consommation de substances, etc.) sont abordés avec des professionnels de ces domaines et des solutions spécifiques sont trouvées. Le personnel de ces clubs est spécialement formé. Ces clubs possèdent tous un *chill out*. Un accès à de l'eau potable, des tampons auriculaires, des préservatifs, des informations sur la consommation de substances et sur le SIDA est garanti.

Safer Clubbing remplit un rôle important en tant que plateforme pour l'échange d'informations et un travail en commun. D'un côté, les problèmes peuvent être abordés de manière concrète et les projets et événements collectifs planifiés. D'autre part, par cette association, la culture « dance » bénéficie d'un porte parole au niveau politique et officiel. Elle peut ainsi accomplir un travail de défense d'intérêts des milieux festifs et des clubs.

Le Safer Clubbing prévoit depuis quelques années de mettre en place des sections régionales. Des sections ont déjà vu le jour à Bern (2006), Winterthur (2007), Bâle (2008), Lucerne (2008) et Argovie (2008).

---

<sup>rr</sup> L'association Safer Clubbing a été créée en 2004 par le Streetwork de Zurich, en collaboration avec six clubs zurichois. Il se compose aujourd'hui de 6 sections régionales et de 38 membres (bars et clubs) ([www.safer-clubbing.ch](http://www.safer-clubbing.ch)) (cf. chapitre 5.1.4).

<sup>ss</sup> Le projet NightCare est un projet du Réseau Contact Bern. Ce sont les collaborateurs du Streetwork Bienne qui donnent le cours.

<sup>tt</sup> [www.safer-clubbing.ch](http://www.safer-clubbing.ch)

### 5.1.5 Résumé

Les interventions structurelles permettent de sécuriser la fête et peuvent s'appliquer aussi bien aux lieux de fêtes permanents qu'aux manifestations ponctuelles. Elles peuvent potentiellement toucher un maximum d'organisateur et/ou de manifestations, pour autant qu'elles revêtent un caractère systématique, voire obligatoire. Toutefois, une systématisation de ce type de prestations nécessite une mobilisation et une volonté politiques importantes, étant donné que si on veut que les obligations soient respectées, il faut se donner les moyens d'une part d'accompagner leur application et d'autre part de pouvoir faire des contrôles. Ceci permet aussi de potentiellement réduire les divergences entre intérêts de santé publique et intérêts économiques.

Pour l'instant, hormis les formations données par REPER au personnel de bar des manifestations, toutes les interventions citées sont gratuites pour les organisateurs.

Avantages	Limites
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une implication/responsabilisation des organisateurs.</li><li>• Une responsabilisation des autorités.</li><li>• Un grand nombre de manifestations couvertes à moindre coût.</li><li>• Une intervention calibrée sur les besoins de l'organisateur.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une absence de contact avec le public des manifestations/soirées.</li><li>• Pas de sondage direct de ce qui se passe dans les soirées, à moins qu'il y ait un contrôle organisé.</li><li>• Une petite quantité d'organisateur touchés s'il n'y a aucun caractère systématique ni obligatoire.</li><li>• La nécessité de refaire régulièrement les formations car le personnel change souvent.</li><li>• Un risque de déplacement des manifestations ponctuelles vers la « clandestinité » lorsque le niveau d'exigence devient trop élevé.</li></ul>

## 5.2 INTERVENTIONS COMPORTEMENTALES

Les interventions comportementales visent à réduire les risques pris au cours d'une soirée essentiellement à travers le contact direct avec le public et la transmission d'informations. L'activité principale est une présence sur les lieux de fêtes, qui peut se décliner sous différentes formes : stand, action mobile, analyse de substances, *dispenser* d'information. Toutefois, des approches à travers l'analyse de produit hors site et le recours à des outils électroniques sont également proposées par certains projets.

### 5.2.1 Les stands d'information dans les soirées/manifestations

La plupart des interventions sur site utilisent le stand comme support principal d'activité. C'est une façon de se rendre visible et d'attirer le public, d'où la nécessité d'avoir un stand attractif (décoration, musique, espace détente, etc.).

Quels que soient les projets concernés, le principe du stand reste le même : il s'agit d'avoir un endroit fixe où le public peut venir chercher de l'information et du matériel, mais surtout un endroit où il est possible de rencontrer des intervenants formés pour répondre aux interrogations, voire pour susciter la réflexion sur les consommations et leurs conséquences. Dans certaines soirées, il peut aussi y avoir quelques intervenants qui se détachent du stand pour aller à la rencontre du public. Ce type d'activité permet d'aller à la rencontre d'un public qui ne viendrait pas au stand de lui-même.

Une intervention « stand » peut cependant sensiblement varier d'un projet à l'autre en fonction de la philosophie et de l'investissement (personnel) des organismes porteurs des projets.

- Les intervenants peuvent être soit des professionnels, soit des bénévoles (formés par l'organisme porteur). Les professionnels sont généralement issus des institutions partenaires du projet. Quant aux bénévoles/volontaires, ils sont recrutés soit via les institutions partenaires, soit dans des écoles de santé, à l'université ou encore via les sites internet des projets. Au vu des expériences, il semble que d'avoir des bénévoles/volontaires issus d'horizons très divers apporte un plus au projet. En général, cela permet d'avoir une meilleure proximité du public et donc une meilleure « efficacité ».

Une des limites souvent entendue à propos des équipes de bénévoles/volontaires est celle de la stabilité de l'équipe. Il faut alors imaginer des activités/offres qui les intéressent et les fidélisent. Pour certains, cela va jusqu'à organiser des événements festifs pour les bénévoles/volontaires. A Genève, pour répondre à ce problème, Nuit blanche ? envisage en 2010 de mettre en place une équipe d'intervenants plus restreinte (huit personnes), formée, salariée, mais avec, en contrepartie, une exigence accrue de formation et de régularité lors des soirées. La question de la formation reste aussi cruciale avec des équipes de bénévoles/volontaires. Et cette question se pose notamment pour des interventions mobiles, au cours desquelles les intervenants sont plus « exposés » que lorsqu'ils sont derrière un stand. Cela demande des compétences supplémentaires.

- Les intervenants sur le terrain peuvent être soit des « spécialistes » de certains domaines (consommation, VIH/sida, sexualité, etc.), soit des généralistes. Dans le cas d'intervenants spécialistes, ils peuvent être réunis sur un même stand ou alors avoir chacun son propre stand. Si ce sont des professionnels, cela rend le projet (ou l'intervention) plus coûteux. Quel que soit le montage choisi (plusieurs associations spécialistes réunies sous un même label ou une association d'associations), il semble que chaque partenaire tire des bénéfices du regroupement pour sa propre visibilité d'une part et pour atteindre un public élargi d'autre part.
- Les activités au stand peuvent être centrées sur la distribution de matériel ou alors sur la discussion avec le public. En ce qui concerne le matériel, on peut en distinguer deux types : le matériel informatif visant à susciter la réflexion (notamment *flyers*) et le matériel préventif « direct » (tampons auriculaires, préservatifs, eau, etc.). Il semble que la distribution de matériel informatif soit un peu « passée de mode » et peu efficace. Les organismes/associations ne veulent plus passer pour des distributeurs d'information et souhaitent susciter la réflexion d'une autre manière. Dans certains cantons, il existe cependant des *dispensers* installés dans certains clubs ou bars (où une intervention autre est difficilement envisageable).
- Les lieux d'intervention peuvent être des manifestations extérieures (ex : *rave*) ou des clubs/bars. L'intervention en club apparaît comme plus limitée, du fait de la configuration des lieux, ainsi qu'au comportement des gens qui ne restent pas forcément longtemps sur place, mais qui vont et viennent. Lors d'une *rave*, le contact peut être beaucoup plus prolongé (jusqu'à 2-3 heures selon certains).

Il semble que l'attractivité du stand soit au cœur des préoccupations des organismes/associations porteurs de ces projets (décoration, musique, projections, confort, espace détente, etc.). Certains outils semblent particulièrement attractifs, comme l'ordinateur avec simulation d'alcoolémie.

Selon rave it safe et danno.ch, pour qu'une intervention soit acceptée dans un cadre festif, elle doit y être intégrée. Une intervention ne peut pas s'imposer dans une soirée. Pour rave it safe, être connu comme organisateur d'événement, et non seulement comme intervenant de réduction des risques, permet une meilleure acceptation, tant par le public que par les organisateurs. Les « stands » de rave it safe peuvent devenir des lieux de fêtes dans la fête (possible dans une *rave* mais pas dans un club). Ce type d'intervention a évidemment un certain coût (env. 6'500 frs pour une soirée, avec présence du laboratoire mobile).

En termes de résultats, une présence dans les soirées avec un stand permet de couvrir entre 7 et 24 soirées par année selon les projets consultés.

### 5.2.2 Les actions mobiles<sup>uu</sup>

Des actions mobiles ont été développées dans trois cas de figure :

- 1) Lorsque la configuration des lieux (généralement dans un club) ne permet pas l'installation d'un stand complet. Un petit groupe d'intervenants se rend alors dans le lieu de fête avec du matériel à distribuer (informations, préservatifs, tampons auriculaires, etc.).
- 2) Lorsque le public cible ne se trouve pas dans les lieux de fête, mais aux alentours. L'idée ici est de rencontrer des jeunes qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas dans les bars et clubs, mais font la fête dehors. Nuit blanche ? a par exemple reçu un mandat de la Ville de Carouge pour une intervention dans les rues de la ville en collaboration avec les agents municipaux.
- 3) Lors de manifestation extérieures importantes ou itinérantes du genre Lake parade.

De l'avis des responsables des projets concernés, ce type d'action permet d'aller à la rencontre du public, de créer le dialogue et de distribuer du matériel. Cela permet aussi de repérer des personnes qui ne se sentiraient pas bien et de les orienter vers un poste de secours. Lorsque ces interventions se multiplient (jusqu'à tous les 15 jours à Berne), elles ouvrent la possibilité de rencontrer certaines personnes à plusieurs reprises, et parfois de créer une relation de confiance, nécessaire pour amener la personne à réfléchir plus avant sur sa propre situation.

### 5.2.3 L'analyse de substance sur site

En plus des actions mobiles et des stands, un projet peut proposer l'analyse de substance. Il faut noter que l'analyse de substance n'est jamais la seule intervention présente. Il y a toujours au minimum un stand et plusieurs intervenants. La personne qui souhaite faire analyser une substance se soumet à un entretien avec l'un des intervenants présent. Cet entretien est de l'ordre de 20 minutes à Zurich et est obligatoire.

Pour faire de l'analyse sur site, deux méthodes sont actuellement à disposition :

- 1) Le Test de Marquis : méthode d'analyse simple qui donne uniquement des indications sur la présence d'ecstasy ou d'amphétamines, et non sur d'éventuelles autres substances actives. Cette méthode a l'avantage d'être facile à réaliser, peu coûteuse et rapide. En revanche, il s'agit d'une analyse sommaire et dont il faut prendre les résultats avec prudence.
- 2) La chromatographie en phase liquide (HPLC) : méthode d'analyse qui permet d'obtenir des résultats qualitatifs et quantitatifs quant à la composition d'un produit (pilule, poudre). L'avantage est d'avoir une information exhaustive sur la composition et qualité du produit. En revanche, cette technique requiert la présence au minimum d'un chimiste et d'un laboratoire mobile, ce qui est relativement onéreux. De plus, une analyse nécessite environ 20 minutes.

Le Test de Marquis est pratiqué dans le Jura. La possibilité de faire tester une substance est systématique lors de la présence du Pôle Prévention via trans-AT. L'analyse par HPLC est pratiquée en

---

<sup>uu</sup> Les actions mobiles dont il est question dans ce paragraphe sont des actions à part entière, organisées généralement par les mêmes organismes/associations qui font des actions « stands ». Il a été question des actions mobiles d'intervenants détachés du stand dans le paragraphe précédent.

Suisse allemande, à Berne et Zurich. Le nombre de soirées où le laboratoire mobile est présent varie de 3 à 10 par année.

Les organismes/associations qui proposent l'analyse de substances relèvent que c'est un outil qui permet d'augmenter considérablement le nombre de visites du public, au-delà du nombre de tests effectués. Il s'agit dès lors d'une sorte de produit d'appel. Les personnes qui se rendent au stand associé au laboratoire sont plus concernées par la problématique de la consommation et les discussions entreprises vont vraiment au-delà de la « simple » information sur les substances.

La principale limite de l'analyse de substances est celle de la faire accepter dans les lieux de fêtes, notamment les clubs. Par ailleurs, pour la méthode HPLC, le coût en limite le nombre d'utilisation alors même qu'il y aurait de la demande. Quant au Marquis, le Pôle Prévention du Jura relève que nombre de tests effectués dans la soirée est directement corrélé à la configuration des lieux et notamment à la confidentialité possible.

Les organismes/associations qui ne proposent pas d'analyse de substances citent plusieurs raisons, parmi lesquelles l'absence d'autorisation cantonale, la non priorité pour ce type d'activité ou encore le problème de la non acceptation de l'analyse au sein des lieux de fête par les organisateurs.

#### 5.2.4 Analyse de substances hors milieu festif

L'analyse de substance hors milieu festif est pratiquée uniquement dans le canton de Zurich, au Drogeninformationszentrum (DIZ). Le DIZ est en même temps un lieu d'accueil où l'on peut venir s'informer, être conseillé, et en même temps un lieu où l'on peut faire tester des substances. Le DIZ se veut un lieu ouvert à un large public, car moins « connoté » que d'autres institutions, telle que le Streetwork<sup>vv</sup>.

Le DIZ est un projet qui a été développé en complémentarité du laboratoire mobile, notamment pour permettre une analyse régulière et non dépendante de l'acceptation des clubs, pour qui accueillir le laboratoire mobile d'analyse chez eux a un aspect « stigmatisant ». Le public visé est autant le public des soirées festives que les personnes qui consomment des substances psychotropes à la maison.

Le DIZ est ouvert actuellement 3 heures par semaine (le mardi soir). Les personnes qui demandent une analyse de produit se soumettent à un entretien obligatoire d'une vingtaine de minutes. Au cours de cet entretien, une discussion est engagée sur les comportements de consommation. Les substances sont analysées par un laboratoire privé et les résultats sont disponibles dans les 72 heures.

Actuellement, le nombre d'analyses effectuées est au maximum, à savoir entre 6 et 7 par soir d'ouverture (3 heures). La demande est cependant plus importante et la question d'ouvrir un second soir se pose. Il faut noter que le public de cette intervention n'est pas exclusivement zurichois (BE, BS, LU). Il y a aussi une petite partie du public (20%) qui vient uniquement pour chercher des informations, recevoir des conseils et non pour faire tester une substance.

#### 5.2.5 Outils électroniques (site Internet, facebook, conseil en ligne)

Plusieurs outils électroniques sont utilisés par les organismes/associations pour rendre leur projet visible d'une part, pour informer et conseiller les consommateurs d'autre part.

- Gestion d'un site internet : chaque organisme porteur a créé un site internet qui permet de présenter le projet. Les projets qui ciblent les consommations en général, y compris, voire surtout, de drogues illégales, ont de surcroît mis en ligne nombre d'informations sur les substances, des messages d'alertes concernant des produits qui circulent sur la scène festive.
- Conseil en ligne : il s'agit d'offrir la possibilité au public de poser des questions sur le site de l'organisme/association porteur. Généralement, une réponse est assurée dans les 24 à 72

---

<sup>vv</sup> Le Streetwork est un service d'éducation en milieu ouvert qui fait partie des prestations de l'aide ambulatoire en matière de drogues de la ville de Zurich (cf note bb).

heures. Ce sont les coordinateurs de projets, travailleurs sociaux, sociologues ou psychologue, qui répondent, s'appuyant sur les compétences du réseau spécialisé pour les questions qui le nécessitent. Pour l'instant, il ne semble pas que cette offre rencontre un grand succès.

- Gestion de profil de type facebook, twitter.

### 5.2.6 Résumé

Avantages	Limites
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence dans les soirées : un contact direct avec le public qui peut amener au changement de comportement :</li> <li>• <u>mais</u> : l'intervention doit être adaptable, souple et facile à mettre en place. A ce titre, les actions mobiles semblent plus adéquates que les stands d'information fixes ;</li> <li>• <u>mais</u> : le recrutement, et surtout la formation de l'équipe d'intervenant doit être pensée en fonction du type d'intervention. A ce titre, lors d'une intervention mobile, les intervenants sont plus « exposés » et devraient être plus « aguerris ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre restreint de personnes touchées, ce qui nécessite une réflexion sur l'attractivité de l'intervention et les produits d'appel.</li> <li>• L'« état » de réceptivité des personnes dans les soirées peut être limité en cas de consommation.</li> <li>• Le nombre de soirées touchées est relativement faible en regard de toutes celles qui ont lieu.</li> <li>• Une petite quantité d'organismes touchés s'il n'y a aucun caractère systématique ni obligatoire.</li> <li>• La nécessité de refaire régulièrement les formations car le personnel change souvent.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de substance fixe : pas besoin de franchir la porte des clubs, touche une population plus large (et généralement plus âgée) que celle des clubs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de substance fixe : les personnes qui font la démarche de venir sont celles qui sont déjà sensibilisées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des outils électroniques : la population touchée est a priori large.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des outils électroniques : la gestion de ces outils est très chronophage.</li> <li>• Aucun accompagnement à la lecture des informations.</li> </ul>

## 5.3 SYNTHÈSE

Les interventions en milieu festif peuvent être divisées grossièrement en deux groupes : les interventions au niveau structurel (action sur le contexte de la fête) et les interventions au niveau comportemental (action directement auprès du public cible). Si, historiquement les différents projets ont ciblé leur intervention sur l'un ou l'autre de ces axes, à l'heure actuelle, la plupart d'entre eux allie plusieurs axes d'intervention, ceci dans le but avoué d'avoir une souplesse d'action qui permette de s'adapter au contexte de la fête et/ou d'avoir une complémentarité d'action au niveau des publics cibles. Une mixité d'approche apparaît dès lors importante.

Une intervention structurelle est intéressante à plusieurs niveaux : elle permet de responsabiliser les organisateurs en matière de prévention et elle oblige les autorités, en fonction du type de mise en œuvre, à se mobiliser et à s'impliquer pour que les fêtes soient plus sécurisées. En outre, c'est un type d'intervention qui permet de toucher un grand nombre de manifestations et de personnes, pour autant qu'elles revêtent un caractère systématique, voire obligatoire.

Une association d'organisateur de soirées ou de clubs (comme le Safer Clubbing) dédiée à la prévention et la réduction des risques dans leurs soirées permet un partage d'informations, ainsi qu'un travail commun et de collaboration pour imaginer des solutions à certaines problématiques communes. A ce niveau, un travail avec les autres partenaires que sont la police, la police du commerce, etc. est intéressant.

Les interventions comportementales permettent quant à elles un contact avec le public. Lors de ce contact, il est possible de distribuer du matériel, mais surtout d'engager une conversation nécessaire à une réflexion pour un changement de comportement en matière de consommation de substance et de prise de risques associée. Il faut noter toutefois que cette approche demande d'être attentif à différents points :

- Constitution (recrutement et surtout formation) et stabilisation des équipes d'intervenants : tous les projets emploient essentiellement des bénévoles/volontaires et tous se heurtent aux mêmes questions de stabilisation et formation de ces personnes. Le choix du type d'intervenant (volontaire et/ou professionnel) peut être une question fondamentale pour certains axes d'intervention, et notamment les actions mobiles.
- Attractivité pour le public : les différents projets réfléchissent tous à la façon de rendre leur stand/leur intervention plus attractive, notamment pour leur public cible. L'analyse de substance in situ paraît augmenter considérablement le nombre de contacts au stand (indépendamment des curieux) et permet d'attirer un public plus concerné par la réduction des risques relatifs à la consommation de substances illégales, et notamment la petite proportion de multi-consommateurs à haut risque<sup>ww</sup>.
- Adaptabilité de l'intervention au contexte : l'intervention doit pouvoir rester souple et s'adapter à la configuration des lieux ainsi qu'au public et au type de manifestation. Une intervention en club urbain n'est pas la même qu'une intervention en fête de jeunesse ou encore en *rave* illégale. Par ailleurs, la personne qui vient en milieu festif n'est pas toujours réceptive de la même manière aux messages que l'on veut lui transmettre.
- Orientation possible des consommateurs dans un dispositif adéquat.

Quel que soit le type d'approche, tous les projets consultés se rejoignent pour dire que les interventions en milieu festif doivent dépasser la « simple » délimitation alcool/autres substances et inclure tous les risques potentiels liés à une consommation de produits en milieu festif.

---

<sup>ww</sup> Chinet L, Stephan P, Zobel F, Halfon O. (2007). Party drugs in techno nights: a field survey among French speaking Swiss attendees. *Pharmacology, Biochemistry and Behavior*; 86(2), 284-289.



## 6 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE INTERVENTION EN MILIEU FESTIF DANS LE CANTON DE VAUD

Les modalités d'une intervention en milieu festif dépendent des objectifs poursuivis. Selon que l'on vise à sécuriser l'ensemble du milieu festif, les manifestations ponctuelles et/ou les lieux de fêtes permanents, travailler dans un but de réduction des risques au moment de la fête ou prévenir la dépendance, les interventions prendront une autre forme et devront être plus ou moins nombreuses.

Dans ce chapitre, les mesures proposées permettent de concevoir une intervention large, c'est-à-dire couvrant les différents milieux festifs et agissant tant sur les conditions de sécurité au moment de l'organisation que sur les comportements individuels.

### 6.1 BILAN DU PANEL DE PROFESSIONNELS

Tous les panélistes, quel que soit leur domaine d'activité, observent presque exclusivement des consommations d'alcool<sup>xx</sup>, avec, en milieu urbain, une problématique particulière de consommation de rue par de très jeunes gens. Quant aux substances illégales, les professionnels observent un peu de cannabis. Ils font par ailleurs mention de consommation de cocaïne peu visible, ayant principalement lieu dans la sphère privée. En ce qui concerne les lieux de consommation, les panélistes ont évoqué un processus nocturne urbain de début de soirée avec une première étape de consommation dans les parcs et autres espaces publics avant l'ouverture des boîtes de nuit. En campagne, les groupes se déplacent également facilement d'une fête à l'autre, d'un village à l'autre.

De manière corollaire à ce qui a été dit précédemment, les prises de risques évoquées sont essentiellement liées à la consommation d'alcool, notamment conduite en état d'ébriété, violence et bagarres, déprédations. Toutefois, les milieux préventifs identifient un risque supérieur à tous les autres : l'abandon par le groupe ou les amis de la personne qui a trop bu.

Les interventions existantes ainsi que les dispositifs sanitaires et de sécurité disponibles dans les lieux de fête sont différents qu'ils s'agissent de clubs (ou autres lieux permanents), de manifestations organisées ou de fêtes informelles : service de sécurité (et sanitaire parfois) pour les clubs ; dispositif sanitaire et de sécurité, ainsi que parfois présence de groupe de pairs formés à l'intervention préventive, pour les manifestations organisées ; et présence ponctuelle d'intervenants en prévention dans les fêtes informelles.

### 6.2 MODALITES DE L'INTERVENTION

Notre enquête auprès des responsables d'interventions en milieu festif nous a permis de mettre en évidence un certain nombre d'éléments qui paraissent importants à l'élaboration d'un projet d'intervention en milieu festif dans le canton de Vaud :

- La vérification et l'accompagnement de la bonne application des lois qui encadrent déjà le milieu festif.

---

<sup>xx</sup> Ou la consommation d'alcool prend une telle importance tant en volume de consommation que de préoccupation qu'elle occulte peut-être une partie des autres consommations ?

- La nécessité d'une complémentarité d'approche : l'intervention structurelle, en agissant sur le contexte de la fête, ou l'intervention comportementale auprès du public des fêtes, ne se suffisent pas à elles-mêmes.
- Une intervention structurelle : l'idée d'une labellisation pour les manifestations organisées paraît bonne. Pour autant qu'elle puisse être déléguée, la labellisation par les autorités communales permet la mobilisation de celles-ci. Par ailleurs, ce type d'intervention touche un maximum d'organisateur.
- En ce qui concerne les clubs et lieux permanents de fête : il y a un certain nombre d'exigences légales à respecter qui font que ces lieux devraient être relativement « sûrs » quant à certains aspects : âge légal de consommation d'alcool, présence de stupéfiants, nuisances sonores, etc. Toutefois, il faut se donner les moyens de les faire respecter. En Suisse allemande, le label Safer Clubbing ajoute un certain nombre d'exigences pour les exploitants : eau fraîche à disposition, etc.
- Une intervention comportementale : une présence dans les soirées paraît légitime. Toutefois, le mode d'intervention dans les soirées doit être mûrement réfléchi et pouvoir garder une certaine souplesse et adaptabilité aux réalités du terrain :
  - quel périmètre d'action : substances ciblées, délimitation géographique, type de fête (clubs, giron de jeunesse, fête de promotion informelle, etc.) ?
  - qui sont les intervenants, comment sont-ils formés ?
  - quel type d'intervention : stand fixe (avec quelles prestations), action mobile ?
- Une délimitation alcool/drogues illégales à dépasser : à l'heure actuelle, il paraît évident qu'une intervention en milieu festif doit prendre en compte tous les risques liés à des conduites à risques dans le milieu festif.
- Une problématique qui s'étend aux « périphéries » des fêtes : pour différentes raisons (mineur, état d'ébriété, entrée payante,...), certains jeunes n'ont pas accès aux lieux dans lesquels les fêtes se déroulent. Ils se retrouvent aux abords des fêtes, dans la rue, ce qui peut créer différents problèmes, notamment avec le voisinage, mais surtout les éloigner des mesures préventives mises en place à l'intérieur du périmètre de fête (poste de secours notamment).
- Une implication large des différents partenaires du réseau : il est important d'impliquer tous les partenaires potentiels dès le début de la réflexion pour une intervention en milieu festif. Ils seront d'autant plus ouverts à toute action par la suite et chacun pourra exprimer ses propres besoins. Il peut être tout à fait utile de poursuivre la collaboration au-delà du démarrage du projet (par exemple des tables rondes périodiques peuvent être organisées avec tous les partenaires : police, police du commerce, premiers secours, organisateurs, structures d'aide et de prévention, etc.), ce qui permet de discuter de solutions à des problèmes émergents ou de faire une sorte de débriefing en cas de problème. Les autorités interrogées dans le cadre de l'enquête<sup>37</sup> menée par Radix, en partenariat avec l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanes (ISPA) et la plateforme Prévenfête/Nightlife du Groupement romand d'études des addictions (GREA), insistent sur ces collaborations.
- Une problématique qui implique aussi les parents : il est important de rappeler la responsabilité parentale quant au respect du cadre légal, notamment des limitations d'accès aux boissons alcoolisées pour les enfants mineurs.

---

<sup>37</sup> Wilhelm, C. Enquête sur les bonnes pratiques en prévention dans les milieux festifs. Lausanne : Radix ; 2008. Téléchargeable sur [www.grea.ch](http://www.grea.ch) (plateforme nightlife).

## 6.3 RECOMMANDATIONS

Face aux constats des professionnels ainsi qu'au tour d'horizon des expériences menées dans le canton de Vaud et dans d'autres cantons, nous pouvons faire les recommandations suivantes :

- Les interventions existantes sont bonnes mais doivent être complétées.
- Un label pour les manifestations avec autorisation, comprenant des mesures de prévention obligatoires et/ou des recommandations et intégrant la Check list de la police doit être établi en lien avec les partenaires potentiellement concernés. Une amorce dans ce sens a eu lieu puisqu'un groupe de mesure de la PlaVA se penchera sur cette question en 2010 (Me.03.02/Me.01.03.1.A).
- Ce label doit faire l'objet d'une large publicité et être systématiquement proposé aux organisateurs de manifestation qui déposent une demande d'autorisation. Une information à l'ensemble des municipaux doit être faite sur le label et sur les avantages d'y souscrire du point de vue de l'engagement des responsabilités en cas de problème au cours d'une fête.
- Un label pour les lieux de fêtes permanents, tels les clubs, discos, bars, doit aussi être mis en place. A ce titre, les prestations de l'association suisse alémanique Safer Clubbing sont à prendre en considération. Il faut noter qu'un groupe de mesure de la PlaVA se penchera sur cette question en 2011 (Me.01.03.1.B).
- Soutenir/favoriser la création d'associations d'organisateur pour la prévention et la réduction des risques. A ce niveau, l'existence de la Charte de collaboration entre la Direction de la sécurité de la Ville de Lausanne et le Pool Lausanne La Nuit, ainsi que les collaborations qui en résultent, notamment au sein de l'Observatoire de la Sécurité, est un élément sur lequel un label de type Safer Clubbing pourrait s'appuyer.
- Les interventions sur le terrain doivent être renforcées en tenant compte du contexte : plus mobiles et professionnelles lors des fêtes les moins cadrées ou en dehors du périmètre couvert par une fête (parking, espaces publics, rue..). Elles pourront par contre plus facilement être confiées à des bénévoles lors de la tenue d'un stand ou dans le cadre de manifestations comportant des mesures structurelles (service de premiers secours, sécurité, etc.).
- D'une manière générale, ces interventions s'appuieront sur les partenaires régionaux existants.
- L'offre d'analyse de produits ne semble pas être actuellement d'une grande nécessité si l'on se base sur le bilan des produits consommés dressé par les professionnels. Toutefois, la prestation zurichoise de test « hors soirée » semble être un maillon important permettant de faire la jonction entre consommation festive et dispositif spécialisé de la dépendance, notamment en ce qui concerne la consommation de cocaïne.
- Une formation/sensibilisation pour les acteurs du milieu festif (personnel de bar des manifestations festives, personnel de sécurité, responsables des boîtes de nuit) paraît souhaitable puisqu'elle permet la responsabilisation de ces acteurs et permet de leur transmettre le relais.
- Une investigation par rapport aux ventes d'alcool sur internet, sans contrôle d'âge, et avec parfois livraison directement sur les lieux de fête informels, devrait être menée pour savoir dans quelle mesure de telles pratiques sont légales.



## 7 ANNEXES

### 7.1 FICHES PROJETS

#### 7.1.1 REPER (secteur Information et projets)

Dénomination	Pas de dénomination spécifique
Organe porteur	<b>REPER</b> , secteur Information et Projets (Fribourg)
Historique de l'intervention	<p>REPER, s'appuyant sur le concept Préven'fête a privilégié au départ l'accompagnement des organisateurs de manifestations, puis a intégré le concept Be my Angel (BMA) dans son catalogue de prestations. Par la suite, REPER a mis une « alcoborne » à disposition du public lors de certaines soirées.</p> <p>La philosophie est d'agir en amont de la fête et de rendre les organisateurs acteurs de la prévention. Puis avec l'intégration de BMA, l'idée était d'avoir aussi une action sur le terrain, auprès des jeunes notamment, avec une optique de cibler les risques liés à la conduite sous influence. Le recours à l'alcoborne permet d'élargir le public cible (plus âgé).</p>
Objectifs de l'intervention (yc public et type de soirée)	<p>REPER cherche à agir à différents niveaux, pour lesquels des objectifs spécifiques sont définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au niveau des organisateurs : responsabiliser les organisateurs de fête face aux abus de consommation</li> <li>• au niveau des consommateurs : réduire les risques liés à la consommation d'alcool lors de fête (retour à la maison, violence, dérives sexuelles, comas éthyliques etc..)</li> <li>• au niveau des autorités : « systématiser » l'incitation à mettre sur pied des mesures de prévention lors d'événements festifs</li> </ul> <p>Le public visé est représenté par toute personne participant à des événements festifs, avec cependant un focus mis sur les jeunes consommateurs d'alcool.</p> <p>Le type d'événement visé est directement lié au contexte cantonal. Dans le canton de Fribourg, les cinq districts francophones organisent une rencontre de jeunesse chaque été, sans compter les nombreuses fêtes villageoises. REPER cible donc en particulier ce type de manifestation, dont la problématique tourne essentiellement autour de la consommation d'alcool. Toutefois, les organisateurs de divers festivals, fêtes de musique, de tir ou des vendanges s'adressent également à REPER. Il faut aussi noter que l'intégration du programme BMA a permis à REPER d'entrer dans les clubs, les boîtes de nuit permanentes.</p>
Activités principales	<p><u>Sensibilisation/information des organisateurs</u> aux risques liés principalement à la consommation d'alcool, ceci en utilisant le moment de la demande d'autorisation auprès des préfectures comme moment clé pour toucher le plus d'organisateur possibles. REPER fournit de l'information, propose de rencontrer les organisateurs pour les sensibiliser aux enjeux de la prévention et aux exigences légales et éthiques. REPER propose aussi de</p>

	<p>former (informer) le personnel de bar, ainsi que fournir des bracelets permettant d'identifier rapidement l'âge des consommateurs.</p> <p>Pour cet axe-là, ce sont une quarantaine de manifestations qui sont touchées (dont une trentaine avec en plus BMA). Depuis 2005, le nombre d'organisateur touchés est en nette augmentation (8 en 2005 et 26 en 2009). Le type de manifestation a aussi évolué : au départ, il s'agissait essentiellement de fêtes campagnardes, puis se sont ajoutés les bars et discothèques, puis de grandes manifestations comme la fête des musiques ou la fête des vendanges.</p> <p><u>Programme BMA</u>, à savoir promotion du concept de conducteur sobre. Ce programme vise essentiellement les jeunes de 18 à 25 ans. Une équipe d'intervenants formés par REPER est présente lors des soirées. Actuellement, REPER bénéficie d'un pool de 16 volontaires et couvre une trentaine d'interventions par année. Depuis 2009, ces derniers travaillent aussi avec une alcoborne. Une des limites évoquées de ce type d'intervention réside dans la faible couverture des manifestations festives du canton (qui sont de plus en augmentation).</p>
Autres activités	<p><u>Collaboration avec les préfetures</u>. Ce sont les préfets qui remettent les autorisations pour l'organisation de manifestations. Actuellement, le travail avec les préfets devient plus important. Le paradigme est en train de changer. Les préfets sont sensibles à la pression médiatique à propos de la thématique alcool chez les jeunes.</p> <p><u>Formation des cafetiers restaurateurs</u>. REPER donne un cours dans le cadre de la formation obligatoire en vue de l'obtention d'une patente (module obligatoire). Ils touchent donc tous les patrons de bars et établissements publics par ce biais.</p>
Ancrage de l'intervention	<p>REPER est une association privée, subventionnée à 80% par l'Etat de Fribourg. Par ailleurs, le programme BMA est aussi subventionné par l'office de la circulation et de la navigation (OCN), par le Touring club suisse, section Fribourg (TCS) et le Bureau de prévention des accidents (BPA).</p>
Quelques appréciations des responsables du projet	<p>Le programme BMA est attrayant pour les organisateurs. Il y a la présence d'acteurs de prévention sur le terrain, et il est possible de simuler une courbe d'alcoolémie sur ordinateur. C'est une mesure très concrète. La mise à disposition de bracelets permettant d'indiquer l'âge des consommateurs facilite le travail des serveurs. Ces mesures incitent les organisateurs à faire appel à REPER.</p> <p>Il existe un problème relatif aux jeunes exclus des fêtes pour différentes raisons (âge, prix d'entrée trop élevé, consommation excessive,...). Si on sait (plus ou moins) ce qui se passe à l'intérieur des fêtes, il est plus difficile actuellement de savoir ce qui se passe à l'extérieur.</p>
Coordonnées	<p><a href="http://www.reper-fr.ch">www.reper-fr.ch</a>  rte du Jura 29  1700 Fribourg  026 322 40 00</p>

## 7.1.2 Fiesta

Dénomination	Fiesta (label)
Organe porteur	Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT) (Valais)
Historique de l'intervention	<p>La 1<sup>ère</sup> expérience de la LVT en milieu festif, le projet HELP, date d'il y a une quinzaine d'années. Effectif essentiellement lors du carnaval et des fêtes de fin d'année, il s'agissait de bénévoles présents dans la soirée avec un stand, qui sensibilisaient les « fêtards » aux problèmes de consommation d'alcool et notamment au retour à domicile. Une aide au retour pouvait être proposée. Après une dizaine d'années, entre l'essoufflement des bénévoles et le fait que la LVT ne souhaitait plus porter seule un tel projet, un groupe de pilotage a été mis sur pied pour réfléchir aux manques et besoins, notamment autour des questions de sécurité, d'accès à l'alcool pour les jeunes et dans le cadre de l'introduction du 0.5‰. Plusieurs partenaires ont été intégrés à ce groupe de pilotage dont la police et les communes (plus beaucoup d'autres par la suite). C'est à partir de là qu'est né le label Fiesta en 2005. L'idée c'est d'agir en amont de la fête : mobiliser les organisateurs pour plus de sécurité (problèmes de violence, d'accidents de la route sous influence) et mobiliser les autorités pour plus de suivi (flou dans l'octroi des autorisations) et de lien avec les manifestations.</p>
Objectifs de l'intervention (yc public et type de soirée)	<p>L'objectif principal de Fiesta est d'intervenir en amont de la fête, dans le but de sécuriser la fête. L'idée sous-jacente est celle qu'on ne peut pas empêcher les gens de faire la fête, mais on peut au moins poser des gardes-fous. Ceux-ci sont utilisés ou pas, mais cela relève alors de la responsabilisation du consommateur. Les risques visés sont ceux liés à la consommation d'alcool et ses conséquences : retour, violence, abus sexuels, sécurité sur les lieux de fête).</p> <p>Le public ciblé est représenté par toute personne qui se rend dans une fête et tout type de manifestation festive est susceptible d'être labellisé (festival, foire, combat de reines, etc.). Toutefois, le label ne s'applique pas aux bars, clubs et autres lieux festifs permanents.</p>
Activités principales	<p><u>Labellisation des manifestations.</u> Fiesta propose des conditions cadre pour sécuriser une fête, ceci dans quatre domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• logistique : ex : programme de la manifestation, heures de police, garanties financières, assurances, etc.</li> <li>• conditions d'exploitation : ex : respect des prescriptions de police, feu, sonorité intérieure (db max), prix des boissons affiché, eau potable froide à disposition, etc.</li> <li>• la sécurité/prévention : ex : sécurité intérieure/extérieure, contacts avec institutions spécialisées, contacts avec la commune, etc.</li> <li>• autorisations.</li> </ul> <p>Certaines de ces conditions sont jugées facultatives, recommandées ou obligatoires. Le niveau d'exigence est adapté à l'ampleur de la fête.</p> <p>Dans la plupart des communes du canton, la LVT a pu déléguer la responsabilité de la labellisation à un référent communal ou un agent de police. Pour les communes où ce n'est pas le cas, l'organisateur peut s'adresser au référent CAP-LVT de sa région. La LVT a maintenant un rôle de coordinateur et de pilotage vu que tout y est centralisé. Elle fait aussi un travail de proximité auprès des communes.</p> <p>Les fêtes labellisées se soumettent aussi à un controlling aléatoire (effectué soit</p>

	<p>par un contrôleur Fiesta, soit par la police). Environ 1/3 des manifestations sont contrôlées.</p> <p>En 2009, 87 manifestations ont été labellisées. Une vingtaine de communes haut-valaisannes ont intégré le concept en 2009.</p> <p>Outre la labellisation, Fiesta offre d'autres prestations : des conseils, du matériel (guide de référence, boules quiès, bracelets d'identification d'âge, matériel d'information), du matériel en prêt (éthylomètre). Des campagnes de communication grand public sont aussi menées.</p> <p>La principale limite d'une telle intervention réside dans le fait qu'il n'y a aucune présence sur le terrain et donc aucun contact de proximité (mise en évidence des besoins).</p>
Autres activités	<p>La LVT coordonne deux autres programmes, Be my Angel (BMA) et Poinzz par l'intermédiaire desquels une <u>présence dans les soirées</u> est assurée.</p> <p>Poinzz : vise à renforcer les comportements positifs, notamment la modération de la consommation d'alcool. L'idée c'est que si la personne a moins de 0.3‰ à la fin de la soirée, elle gagne des points (qu'elle peut cumuler lors de plusieurs soirées). Ces points permettent d'acquérir des cadeaux (CD, journée de ski, ...) sur le site <a href="http://www.poinzz.ch">www.poinzz.ch</a>. Ce projet est pour l'instant uniquement développé en Haut-Valais (ainsi qu'en Suisse allemande). Ce projet mobilise les jeunes organisateurs. La LVT a maintenant lié Poinzz et Fiesta, et l'organisateur ne peut prendre Poinzz sans être labellisé Fiesta. Actuellement, ce sont environ 15 soirées par année qui bénéficient de Poinzz.</p> <p>Be my Angel : promotion du principe du conducteur sobre. Une équipe d'intervenants formés par la LVT est présente dans les soirées. Ce sont environ 30-35 soirées par année couvertes par BMA.</p>
Ancrage de l'intervention	<p>La LVT a l'avantage de bénéficier d'un fonds de prévention qui permet une certaine souplesse. Mais tous les partenaires impliqués investissent aussi financièrement ou en nature.</p> <p>Par ailleurs, la LVT bénéficie d'un mandat de l'Etat du Valais et la Loi sur la prévention de 2008 ancre ses actions de prévention.</p>
Quelques appréciations des responsables du projet	<p>Dans le montage d'un projet d'intervention en milieu festif, il faut impliquer les parties prenantes le plus tôt possible.</p> <p>On ne peut pas agir à un seul niveau : les 3 projets de la LVT sont développés parallèlement à une fin de complémentarité.</p> <p>La distribution de matériel genre <i>flyers</i> n'est pas forcément une panacée, car ce matériel risque de finir dans les poubelles si sa remise n'est pas accompagnée par un professionnel pour explications.</p> <p>Le label permet aux organisateurs de se dédouaner, aux autorités d'avoir un peu plus de garanties et à la police d'être plus facilement acceptée sur les lieux.</p>
Coordonnées	<p><a href="http://www.lvt.ch/fiesta">www.lvt.ch/fiesta</a>  c/o Ligue valaisanne contre la toxicomanie (LVT)  place du Midi 36  1950 Sion  027 329 89 00</p>

### 7.1.3 Pôle Prévention jurassien

Dénomination	Pôle Prévention jurassien
Organe porteur	Regroupement de six institutions/associations : trans-AT, groupe Sida Jura, Juragai, Be my Angel, Nez rouge, les Samaritains.  La spécificité de ce regroupement est que chaque institution/association garde ses spécificités et ses structures, mais les met en commun dans le cadre du Pôle Prévention, dans le but d'améliorer l'adéquation des messages transmis.
Historique de l'intervention	Historiquement, il y a toujours eu une collaboration entre le groupe Sida Jura, Juragai et trans-AT pour des interventions en soirées. A un moment donné, il y a eu des ressources cantonales disponibles pour financer des interventions. Toutefois, une des conditions posées était celle de la collaboration avec Nez rouge.  Le Pôle Prévention entre dans le programme « les communes bougent », communes dont la demande tourne autour de la limitation des « dégâts » dus à l'alcool dans les fêtes. Les acteurs de prévention ont souhaité pouvoir aller plus loin et offrir aux gens la possibilité de réfléchir à leur consommation (quelle qu'elle soit) ainsi qu'un espace chill out .  La thématique de l'alcool a permis au Pôle Prévention d'entrer dans certaines fêtes.
Objectifs de l'intervention (yc public et type de soirée)	Le principal objectif poursuivi par le Pôle Prévention est de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• diminuer les risques liés à la consommation de substances en soirée en agissant à deux niveaux : en apportant un soutien aux organisateurs de fêtes ou toute manifestation festive d'une part, et en assurant une présence dans les soirées dans le but de transmettre de l'information et d'offrir un espace détente aux participants.</li> </ul> <p>Le public visé est représenté par toute personne qui fréquente les soirées festives, mais avec quand même un désir de mettre l'accent sur les jeunes (public des « communes bougent »).</p> <p>Les festivals représentent aussi le type de manifestations ciblé en premier lieu.</p>
Activités principales	<u>Présence dans les soirées/manifestations.</u> Le Pôle Prévention crée un espace prévention sur les lieux de la manifestation. Chaque institution/association y a son propre stand. Deux pôles principaux sont représentés : sexualité et toxicomanie. Dans les interventions axées sur les jeunes (mineurs), il y a aussi un stand sans alcool ni tabac, avec notamment des jeux de fléchettes ou baby-foot.  Les intervenants sont propres à chaque institution/association partenaires, pour la plupart des professionnels, sauf le GSJ et Juragai qui emploient des bénévoles. Une personne de trans-AT est là en permanence.  Du matériel est distribué : préservatifs, <i>flyers</i> , matériel d'injection stérile, kit sniff. Le Pôle Prévention, par l'intermédiaire de trans-AT, propose aussi l'analyse de substances in situ (test de Marquis <sup>zz</sup> ).  Le Pôle Prévention couvre un peu moins d'une dizaine de soirées par année.  La limite principale évoquée par rapport à ce type de « montage » d'intervention est celle du manque de culture commune entre les différents

<sup>zz</sup> Le test de Marquis est une méthode d'analyse simple qui met en présence un réactif chimique et le produit à analyser. Cette méthode permet uniquement de mettre en évidence la présence d'ecstasy ou d'amphétamine.

	<p>partenaires. Chaque partenaire reste une entité indépendante. Les discours peuvent être très différents, voire défendre des positions opposées. Il peut devenir difficile d'intervenir les uns à côté des autres, et surtout difficile de devoir prendre le relais sur un stand spécifique.</p> <p>Le Pôle Prévention offre aussi un <u>accompagnement aux organisateurs</u> pour mettre sur pied une manifestation festive. Cela peut aller de l'information sur les démarches nécessaires (demande d'autorisations, etc.), à la sensibilisation à la question de la prévention avec une proposition de la présence du Pôle Prévention. Certains organisateurs travaillent régulièrement avec le Pôle Prévention.</p> <p>Ce sont une vingtaine de soirées qui sont ainsi « coachées » par le Pôle Prévention (dont le répondant pour cet axe-là est trans-AT). A noter que trans-AT a travaillé avec les centres de loisirs pour qu'ils deviennent des agents de prévention (?) et donc certaines demandes passent directement via les centres de loisirs.</p>								
Autres activités	<p><u>Analyse de substances sur site</u> (test de Marquis). Cette offre existe depuis 2000 dans interventions menées par trans-AT en milieu festif. Le Pôle Prévention a intégré trans-AT avec toute la panoplie de son offre, dont le test de Marquis.</p> <p>Actuellement, il y a très peu de test lors de soirées, ce qui semblerait dû à la configuration de l'espace disponible pour le Pôle dans les manifestations, avec moins de confidentialité possible. Ceci paraît limiter le développement de cette offre actuellement. De plus, seuls les intervenants de trans-AT ont reçu la formation pour faire et analyser le test, ce qui limite le nombre de tests possibles en l'absence de l'intervenant trans-AT.</p>								
Ancrage de l'intervention	<p>Le financement des « communes bougent » touche à sa fin. Pas de planification pour la suite. Les institutions/associations risquent de reprendre les interventions comme avant le Pôle Prévention. Sans l'apport cantonal, cette forme d'intervention ne sera pas poursuivie.</p>								
Quelques appréciations des responsables du projet	<p>Le fait d'être intégré au Pôle Prévention permet aux partenaires d'avoir une visibilité accrue et de toucher, dans certains cas, un public qu'ils n'auraient pas pu atteindre autrement. Il y a donc une synergie qui permet de toucher un public plus large. Par ailleurs, la mise en commun des ressources est aussi un apport bénéfique pour le nombre et le type de soirées touchées</p>								
Coordonnées	<p><a href="http://www.trans-at.ch/histoire25_poleprevention.htm">www.trans-at.ch/histoire25_poleprevention.htm</a></p> <table> <tr> <td>trans-AT</td> <td>trans-AT</td> </tr> <tr> <td>ch. de la Brasserie 18</td> <td>rue Elsaesser 2</td> </tr> <tr> <td>2800 Delémont</td> <td>2900 Porrentruy</td> </tr> <tr> <td>032 421 80 80</td> <td>032 465 84 40</td> </tr> </table>	trans-AT	trans-AT	ch. de la Brasserie 18	rue Elsaesser 2	2800 Delémont	2900 Porrentruy	032 421 80 80	032 465 84 40
trans-AT	trans-AT								
ch. de la Brasserie 18	rue Elsaesser 2								
2800 Delémont	2900 Porrentruy								
032 421 80 80	032 465 84 40								

### 7.1.4 danno.ch

Dénomination	danno.ch
Organe porteur	Radix Svizzera italiana
Historique de l'intervention	<p>Au début des années 90, au moment de l'explosion du mouvement <i>rave</i>, une première expérience d'information du public sur les effets négatifs des substances (en l'occurrence l'ecstasy) a été menée. Cela a été un travail mené dans l'urgence. Une collaboration avec les DJ avait alors permis à l'équipe d'intervenants d'entrer dans des fêtes illégales. Un des héritages les plus importants de ce projet pour le lancement de danno.ch a été l'importance d'avoir au préalable une bonne observation du terrain afin de savoir comment y être présent sans paraître envahissant ou ingérant tout en étant reconnu. Ce premier projet a été arrêté, notamment en raison des changements de tendance de consommation et des besoins d'adaptation aux réalités du moment. Il fallait trouver de nouvelles solutions et utiliser les outils récents. Le site internet danno.ch a été mis en ligne en septembre 2007. Parallèlement, un travail d'observation dans les <i>raves</i> et les discos a été fait afin d'élaborer le type de présence à imaginer dans les lieux festifs.</p>
Objectifs de l'intervention (yc public et type de soirée)	<p>danno.ch poursuit différents objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• informer les consommateurs sur les substances, les risques.</li> <li>• développer une consommation à risque réduit chez les consommateurs, sans avoir de message moralisateur (perdant).</li> <li>• inciter le public à se questionner sur ses comportements de consommation</li> <li>• promouvoir l'abstinence ponctuelle</li> </ul> <p>Le public ciblé par danno.ch est celui des jeunes (16-30 ans) fréquentant les soirées festives et consommateur de substances. Ce public est par définition plus varié dans les discos que dans les <i>raves</i>.</p> <p>Les lieux visés sont essentiellement les <i>raves</i>, légales ou illégales, ainsi que les discos. Le contexte d'intervention est très différent dans ces deux types de lieux, notamment en ce qui concerne la durée de l'intervention.</p>
Activités principales	<p><u>Présence en soirée/manifestations.</u> danno.ch est présent dans les <i>raves</i> et les discos avec un stand « Info point ». Les possibilités d'action dans ces deux types de lieux ne sont pas les mêmes : dans les discos, il y a moins de marge de manœuvre, et l'intervention est plutôt axée sur la distribution de matériel (avec aussi une pose de <i>dispensers</i>). Alors que dans les <i>raves</i>, avec une présence de 24-48h, les contacts avec le public peuvent être plus prolongés et les discussions peuvent parfois s'étendre sur 2-3h.</p> <p>L'équipe d'intervenants présente une certaine mixité : pairs issus du milieu techno, travailleurs sociaux en formation, anciens consommateurs,..., ce qui permet de répondre à un public varié. Les intervenants sont formés à l'interne de Radix.</p> <p>danno.ch est présent dans une quinzaine de soirées par année. Au fil des interventions, danno.ch a relevé une modification des attitudes de consommation, notamment chez les organisateurs, dans le sens d'une diminution de la consommation (abstinence ponctuelle).</p> <p><u>Accompagnement des organisateurs.</u> danno.ch se met à disposition des organisateurs pour les conseiller lors de la mise sur pied d'une fête. Ce peut-</p>

	<p>être sur des éléments de logistique comme les demandes d'autorisations, parking, horaires, etc. qui vont au-delà du strict mandat de prévention de la consommation. Par ailleurs, ils font un travail avec le personnel de sécurité notamment sur la question de la gestion des conflits et proposent aussi la sensibilisation du personnel de bar.</p> <p>Selon danno.ch, il y a un intérêt réciproque à travailler ensemble : pour danno.ch de pouvoir entrer dans les soirées et pour les organisateurs de donner une bonne image d'eux-mêmes.</p>
Autres activités	<p><u>Conseil en ligne.</u> Le public peut poser des questions sur le site de danno.ch. C'est le coordinateur de danno.ch qui gère les réponses. En cas de besoin, il va s'appuyer sur les compétences présentes dans le réseau pour répondre aux questions et préoccupations du public. Le nombre de questions est très variable, parfois tous les jours, parfois rien pendant une semaine. Cela dépend de ce qui se passe sur la scène publique. Le type de question est aussi variable, de l'information sur les substances et des questions personnelles de parcours de consommation.</p> <p><u>Site internet.</u> Le site de danno.ch propose notamment des informations sur les substances et des alertes concernant certains produits qui circulent.</p>
Ancrage de l'intervention	danno.ch bénéficie d'une subvention cantonale et a été retenu pour 2010 comme projet prioritaire par le canton.
Quelques appréciations des responsables du projet	<p>Il faut savoir reconnaître qu'il y a des soirées où on ne peut faire que de la réduction des risques. Toute tentative de normalisation (pas de consommation) est peu efficace.</p> <p>Il faut être dans le milieu festif car c'est là que se trouvent les consommateurs, mais ce n'est pas là qu'on entreprend une modification des comportements. Au moment de la fête, ce sont souvent des conseils d'usages qui sont demandés. Un travail de prise en charge ne peut être entrepris qu'après.</p> <p>Il faut savoir se « fondre » dans la soirée, y être intégré pour avoir une certaine efficacité. Il ne faut pas vouloir s'imposer dans la soirée.</p> <p>L'approche de danno.ch est celle de construire des relations privilégiées avec les individus du public cible dans l'idée de profiter d'un effet « boule de neige » dans les contextes visés par l'intervention. Dans ce sens, une approche grand frère permet d'être plus proche d'un public qui pourrait paraître réfractaire aux messages de prime abord.</p> <p>La vie nocturne est diverse et variée et le projet doit s'articuler de manière à pouvoir répondre à cette diversité.</p>
Coordonnées	<p><a href="http://www.danno.ch">www.danno.ch</a>  c/o Radix Svizzera italiana  Via Trevano 6  6904 Lugano  091 922 66 19</p>

### 7.1.5 Nuit blanche ?

Dénomination	Nuit blanche ? (regroupement d'institutions partenaires : Première ligne, Infor jeunes (Hospices général), Carrefour prévention, Dialogai, Groupe sida Genève, Délégation à la jeunesse (Ville de Genève), Service d'addictologie des HUG, Service santé de la jeunesse, Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle).
Organe porteur	Toutes les institutions partenaires, avec une coordination effectuée par Première ligne (Genève)
Historique de l'intervention	Le projet a été initié en 2005 par dix institutions/associations issues des milieux de la prévention et des addictions. En 2006, l'une d'entre elles, Prevttech (Vaud), s'est retirée du projet. La volonté a été d'associer dès le départ différents professionnels au projet pour couvrir un champ plus large.  La réalité des contacts de terrain ainsi que l'influence de la Fegpa dans le projet ont amené "Nuit blanche ?" à intégrer d'autant plus l'alcool dans le projet.
Objectifs de l'intervention (yc public et type de soirée)	Nuit blanche ? poursuit plusieurs objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'accès à l'information sur les conséquences d'une consommation de produits psychotropes pour les personnes concernées.</li> <li>• Soutenir ces personnes dans la réduction des risques.</li> <li>• Favoriser l'accès aux structures de soins.</li> <li>• Accroître le niveau général de connaissances de la population.</li> </ul> <p>Le public ciblé est toute personne potentiellement consommatrice de substance, le milieu festif étant un endroit privilégié pour les rencontrer.</p> <p>Les lieux visés par Nuit blanche ? pour son intervention sont divers : bars, clubs, soirées étudiantes, festivals.</p>
Activités principales	<u>Présence dans les soirées/manifestations.</u> Un stand est si possible monté dans les lieux où Nuit blanche ? intervient. Nuit blanche ? a fait évoluer ce stand depuis ses débuts, notamment en essayant de le rendre plus attractif (réflexion sur les produits d'appels) et de favoriser les contacts. La distribution de matériel, et notamment de <i>flyers</i> n'est dès lors pas au centre de leurs préoccupations, ne souhaitant pas être assimilés à des distributeurs. Cependant, il y a toujours du matériel disponible au stand : préservatifs, tampons auriculaires, cartes mémo substances, etc.  Les intervenants sont essentiellement des volontaires, formés par Nuit blanche ? et ses partenaires, ainsi que des professionnels délégués par les institutions partenaires. Une des difficultés évoquées est celle de la stabilisation du pool d'intervenants. La formation des intervenants reste aussi une problématique récurrente. En réponse à cela, en 2010, Nuit blanche ? a changé sa manière de faire : une équipe d'intervenant plus restreinte est formée (huit personnes), salariés, mais avec en contrepartie une exigence accrue de formation et de régularité lors des soirées. Les intervenants professionnels restent sollicités pour intervenir de manière complémentaire.  Les lieux d'intervention se limitent maintenant à 4 ou 5 (pour ce qui est des lieux festifs permanents), dans lesquels Nuit blanche ? revient périodiquement. Des contrats de collaboration sont passés avec les clubs. Nuit blanche ? souhaiterait par ailleurs arriver à motiver les clubs à contribuer

	<p>financièrement à son action.</p> <p>Nuit blanche ? couvre environ 30 soirées par année avec un stand et/ou des actions mobiles. Les demandes en ce qui concerne les festivals et fêtes d'étudiants sont en augmentation. Nuit blanche ? a constaté une différence au niveau du type de public et de questions posées au stand depuis leur réorientation vers plus de discussions et moins de distribution.</p> <p><u>Actions mobiles.</u> Il s'agit d'une activité complémentaire à celle du stand, ceci dans différentes situations : le lieu ne se prête pas à la mise sur pied d'un stand (exiguïté, bruit, etc.) ; l'objectif de l'action est plus servi par des actions mobiles (problème des jeunes hors des clubs) ; un stand est sur place mais il y a disponibilité pour ajouter des actions mobiles dans la soirée. Le public touché est donc plus large qu'avec uniquement un stand posé quelque part. Ces actions peuvent donc se dérouler dans la rue, dans les bars, dans les clubs. L'idée est d'aller à la rencontre du public, avec un minimum de matériel sur soi.</p>
Autres activités	<p><u>Accompagnement des organisateurs.</u> Il s'agit notamment de les sensibiliser à la question de la prévention, de la consommation, les questions légales, mais aussi comment repérer les situations problématiques et comment les gérer. Lors de ces discussions, Nuit blanche ? profite aussi de l'occasion pour proposer sa présence lors de la soirée.</p> <p>Nuit blanche ? relève que certains tenanciers de bars deviennent plus sensibles à la problématique de la consommation d'alcool et font parfois spontanément une demande de formation pour leur personnel de bar.</p> <p><u>Utilisation des outils électroniques.</u> Nuit blanche ? gère un site internet sur lequel se trouvent des informations sur les substances et des alertes. Par ailleurs, Nuit blanche ? a aussi un profil sur Facebook. Pour l'instant, il n'y a pas assez de ressources pour assurer une gestion dynamique de ces outils.</p>
Ancrage de l'intervention	<p>Au départ, Nuit blanche ? a bénéficié du Fonds drogue du canton de Genève, et ce pendant 3 ans. Actuellement, il n'est plus possible de compter sur ce Fonds. Nuit blanche ? s'appuie notamment sur l'investissement des différents partenaires, le soutien financier de certains clubs et bars, la « vente » de leur formation aux partenaires institutionnels, le « paiement » des communes touchées par l'intervention. Les limites financières représentent un frein pour une projection dans l'avenir.</p>
Quelques appréciations des responsables du projet	<p>Une saturation en information est contre-productive, les gens prennent des risques, les assument et parfois s'en vantent. Il faut donc innover pour présenter les choses « en douceur » en faisant prendre conscience aux gens de leur comportement.</p> <p>L'équipe d'intervenant doit être stabilisée, trouver les moyens de les motiver.</p>
Coordonnées	<p><a href="http://www.nuit-blanche.ch">www.nuit-blanche.ch</a>  c/o Première ligne  6, rue de la Pépinière  1201 Genève  022 748 28 78</p>

## 7.1.6 saferparty.ch

Dénomination	saferparty.ch
Organe porteur	Streetwork Zurich (Zurich)
Historique de l'intervention	<p>Entre 1996 et 2001, le projet Ecstasy Info (réalisé avec l'Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de Zurich) proposait des stands d'information dans les soirées. Les intervenants se sont rendu compte qu'ils ne touchaient pas les personnes cibles (à savoir les consommateurs réguliers). L'idée est alors venue de combiner le stand avec de l'analyse de substances (alors déjà en œuvre en Autriche et aux Pays-Bas, ainsi que dans certaines expériences en Suisse (Pilot P, Eve &amp; Rave)).</p> <p>En 2002, le Streetwork a eu la possibilité de mettre en œuvre l'analyse de substance. Toutefois les clubs n'étaient pas ouverts à cela. Des tables rondes impliquant les différentes parties (police, police du commerce,...) ont été réalisées dans le but d'expliquer la démarche et d'intégrer toutes les parties prenantes dans le processus. Depuis 2002, le Streetwork peut faire environ 10 interventions avec le laboratoire par année.</p>
Objectifs de l'intervention (yc public et type de soirée)	<p>Les objectifs poursuivis par saferparty.ch se situent à différents niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au niveau des consommateurs à qui on veut donner des infos qui leur permettent de réfléchir à leur consommation ;</li> <li>• et au niveau des gérants de boîtes et autres organisateurs avec qui il faut travailler sur la prévention structurelle.</li> </ul> <p>Par ailleurs, saferparty.ch souhaite favoriser l'échange d'informations avec d'autres partenaires : hôpitaux, premiers secours, police des stupés,...</p> <p>Par définition, étant donné la présence du laboratoire d'analyse, le public ciblé est essentiellement celui des consommateurs. Quant aux lieux d'interventions, saferparty.ch se rend surtout dans les fêtes organisées (pas dans les clubs).</p>
Activités principales	<p>Saferparty.ch est <u>présent dans les soirées</u> notamment lors d'interventions avec le laboratoire mobile d'analyse. Lors de ces interventions, il y a toujours un stand qui est monté à côté du laboratoire. Chaque personne qui souhaite faire analyser une substance doit se soumettre à un entretien d'une vingtaine de minutes avec un des intervenants du Streetwork. Le laboratoire est présent dans environ 10 soirées par année et peut faire une vingtaine d'analyses par soir. Toutefois, depuis 2009, une deuxième machine d'analyse est fonctionnelle, ce qui permet d'augmenter le nombre d'analyses à 30-40 par soir. Les soirs où le laboratoire est présent, entre 50 et 60 personnes se rendent au stand sans pour autant faire tester quoi que ce soit mais qui cherchent des informations et/ou souhaitent discuter de leur situation en terme de consommation. Le responsable se dit surpris par la qualité des entretiens menés et par la « profondeur » des discussions possibles.</p> <p>L'analyse de substance fonctionne donc aussi comme un produit d'appel qui permet d'augmenter le nombre de visites au stand.</p>

	<p><u>Présence dans les soirées</u> sur le thème alcool. saferparty.ch fait des interventions spécifiques alcool, avec une présence de stand dans les soirées, 5 ou 6 fois par année.</p> <p><u>Analyse de substances hors milieu festif.</u> Le Drogeninformationszentrum (DIZ) est en même temps un lieu d'accueil neutre (moins connoté que le Streetwork) et un lieu où il est possible de faire tester des substances. Le DIZ a pour objectif d'être un complément à l'analyse de substance in situ. Il permet de surmonter l'écueil de l'entrée dans les clubs et de toucher un public plus vaste. Par ailleurs, le DIZ est aussi un endroit où il est possible de relayer des personnes qui auraient été rencontrées une première fois lors d'une intervention en soirée.</p> <p>Le DIZ est ouvert 3 heures un soir par semaine. La personne qui amène une substance à tester se soumet au même entretien que lors des analyses de substances in situ. Les substances sont analysées par un labo privé et les résultats sont disponibles en 72 heures.</p> <p>Actuellement, ce service est au maximum de ses possibilités et prend 6 analyses par soir. L'analyse de substances représente 80% des visites au DIZ. Les 20% restants sont des personnes qui viennent chercher des conseils notamment. La population touchée est plus âgée que celle rencontrée en soirées. Les gens viennent même des cantons environnants.</p> <p>La limite principale reste que, même dans un lieu anonyme et neutre, les personnes ont besoin d'un minimum de sensibilisation pour pouvoir faire la démarche de venir.</p>
Autres activités	<p><u>Conseil en ligne.</u> Le public peut poser des questions sur le site internet. Deux professionnels s'engagent à répondre dans les 24 heures. En 2009, ce ne sont que 2 à 3 demandes par mois, de tout type, de l'exposé à faire à des questions personnelles.</p> <p>Depuis 2003, le Streetwork organise des tables rondes 3 à 4 fois par année avec la police, les 1ers secours, les organisateurs de soirées festives, l'Aide sida Zurich, le Streetwork.</p> <p><u>Safer Clubbing.</u> Le Streetwork, aujourd'hui partenaire de la section zurichoise du Safer Clubbing, a créé cette association en 2004, en collaboration avec 6 clubs zurichois. Il s'agit d'un label qui engage les clubs à mettre en place des mesures de sécurité et de prévention pour ses clients (<a href="http://www.safer-clubbing.ch">www.safer-clubbing.ch</a>).</p> <p><u>Site Internet.</u> Le site de saferparty.ch propose notamment des informations sur les substances et des alertes concernant certains produits qui circulent et des actualités en lien avec le milieu festif.</p>
Ancrage de l'intervention	Le Streetwork Zurich est complètement subventionné par la ville de Zurich, qui elle-même reçoit de l'argent du canton.
Quelques appréciations des responsables du projet	<p>Le fait de travailler avec un réseau large et de faire bénéficier d'autres parties de son expérience permet d'avoir une meilleure assise, face aux politiques, par exemple, qui ne cautionnent pas toujours ce type d'intervention. Il y a donc un soutien plus légitime si d'autres institutions bénéficient du système mis en place.</p> <p>Malgré tout ce qu'on peut mettre en place, il est difficile de relayer une personne rencontrée dans une soirée sur un service de soins par la suite. Souvent les personnes n'y vont pas car elles ne se</p>

	<p>reconnaissent pas dans la population cible de ces centres de traitement. Le DIZ est une des possibilité qui pourrait améliorer cette situation.</p> <p>Une des limites du stand en tant que tel est qu'il faut trouver ce qui est attrayant pour le public. Par ailleurs, il est souvent très difficile de faire plus que de l'information et de donner quelques adresses. Toutefois, ce type d'intervention doit être poursuivie car elle a ses résultats.</p>
Coordonnées	<p><a href="http://www.saferparty.ch">www.saferparty.ch</a> c/o Jugendberatung Streetwork Wasserwerkstrasse 17 8006 Zurich 079 431 70 04</p>

### 7.1.7 rave it safe

Dénomination	<p>rave it safe.</p> <p>Des prestations existant du Réseau Contact dans le milieu « nightlife » et les prestations de deux partenaires sont regroupées sous la bannière rave it safe (Aware Dance Culture et l'aide sida berne).</p>
Organe porteur	Réseau contact (Berne)
Historique de l'intervention	<p>Le projet rave it safe est un projet récent (septembre 2009). Il est issu de la collaboration d'Aware dance Culture (ADC), de pilot P et de l'Aide sida Bern.</p> <p>ADC est une association de pairs issus du milieu techno et qui intervient en milieu festif depuis 2002. Elle vise à rendre les consommateurs conscients des risques qu'ils prennent, ceci en étant présent dans les soirées avec un stand d'information. La collaboration d'ADC avec les autres institutions/associations, et surtout le changement d'organe porteur (anc. Streetwork Bienne) avait pour but de professionnaliser le travail de pairs, notamment grâce à l'apport des ressources du Réseau contact. La fusion des différentes entités a donc permis un apport de ressources financières, et dès lors de financer deux postes fixes. Finalement, le projet rave it safe permet aussi de relancer l'offre de l'analyse de substances comme prestation de rave it safe. Pilot E, puis Pilot P, avaient été les premiers projets d'analyse de substance dans le canton, mis en place au moment des scènes techno. Pilot P avait dû cesser son activité quelques années plus tard, faute de demandes. Aujourd'hui, il y a un renouveau de la scène techno bernoise et une demande pour ce type d'intervention.</p>
Objectifs de l'intervention (yc public et type de soirée)	<p>Les principaux objectifs poursuivis par rave it safe sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les participants aux fêtes sur les risques et effets de la consommation de produits psycho-actifs et sur les risques de transmission HIV/Sida (safer sex).</li> <li>• Développer le « triage » et l'orientation des personnes qui en auraient besoin.</li> <li>• Former les professionnels du réseau, voire créer un réseau de médecins sensibilisés, ainsi que les samaritains ou encore le personnel des clubs.</li> </ul> <p>L'accent est mis sur les jeunes, et sur les consommateurs (ce qui est lié au type d'action, notamment avec le laboratoire mobile).</p> <p>Le projet mise essentiellement sur la scène techno. Les manifestations visées sont notamment les <i>raves</i>, mais aussi les clubs et les soirées « underground ».</p>
Activités principales	<p><u>Présence dans les soirées.</u> rave it safe fait de la prévention sélective et travaille avec les pairs. Un stand est monté dans les soirées (infrastructure ADC), avec notamment une distribution de matériel (brochure, <i>flyers</i> info, préservatifs, <i>safer sniffing</i>, tampons auriculaires). Ce sont des pairs (entendu comme jeunes du même âge que les participants et fréquentant le milieu festif) qui sont sur le stand (formés par des spécialistes). Au minimum une personne du Réseau contact est aussi toujours présente.</p> <p>Pour attirer le public, rave it safe crée un contexte attrayant (déco, ambiance, etc.), ce qui peut aller jusqu'à imaginer une fête dans la fête si l'espace le permet (avec musique, lumières, espace de chill out , parfois le laboratoire d'analyse).</p> <p>rave it safe fait aussi des actions mobiles, par exemple dans les petites fêtes où</p>

	<p>il n'y a pas la possibilité de mettre un stand. Cette offre se développe de plus en plus. Cela permet souvent de revoir des personnes déjà rencontrées auparavant (surtout dû au fait que la scène bernoise est petite et maintenant regroupée en ville), et parfois d'amorcer des discussions plus pointues et d'orienter (triage).</p> <p>rave it safe couvre 24 soirées par année (contre 6-8 pour ADC auparavant) avec la présence d'un stand, un chill out et/ou labo d'analyse. L'essentiel des contacts donne lieu à de l'information et à des « consultations » de très courte durée. En outre, rave it safe fait une action mobile chaque 15 jours environ.</p>
Autres activités	<p><u>Analyse in situ.</u> L'analyse de substance se fait par HPLC. Elle nécessite un appareillage important. Et lorsque le labo est présent, il y a toujours 2 à 3 personnes pour s'en occuper, dont un collaborateur de l'Office du pharmacien cantonal. Sur 6 heures de présence, le labo peut faire environ 18 analyses.</p> <p>rave it safe fait 2-3 interventions avec le labo par année. Il y aurait de la demande pour plus, mais il y a là une limite financière. Les produits analysés sont essentiellement de l'ecstasy, des amphétamines et de la cocaïne.</p> <p><u>Accompagnement des organisateurs.</u> Il y a toujours quelques discussions avec l'organisateur sur l'infrastructure et l'organisation de la fête avant une présence de rave it safe. Mais cela n'est pas formalisé et n'est pas une prestation indépendante. rave it safe relève l'avantage de travailler régulièrement avec les mêmes organisateurs et non pas ponctuellement.</p> <p>Cette part du travail a beaucoup augmenté car nombreux nouveaux organisateurs.</p> <p><u>Utilisation des outils Internet</u></p> <p>Le site de rave it safe propose notamment des informations sur les substances et des alertes concernant certains produits qui circulent.</p> <p>rave it safe a aussi un profil Facebook géré par ADC ainsi que des liens sur My Space, ce qui est un bon moyen de s'intégrer dans la scène.</p> <p><u>Conseil en ligne.</u> Nouvelle prestation, donc pas encore beaucoup de demande. C'est le responsable qui répond, dans les 3 jours, en s'appuyant sur des informations prises dans le réseau.</p> <p><u>Formation pour les médecins, psychiatres.</u> Prestation en développement. Mais le projet Nightcare existe toujours : formation modulaire (substances, consultations, premiers soins). Les samaritains, professionnels du réseau, les pairs ont bénéficié de cette formation.</p>
Ancrage de l'intervention	<p>Rave it safe est une prestation du Réseau contact. Il est financé à 2/3 par le Réseau. Les restes du budget s'appuient sur des fonds privés provenant de fondations notamment et de l'Aide sida Berne.</p>
Quelques appréciations des responsables du projet	<p>Une intervention en soirée doit vraiment être intégrée dans la fête pour être efficace. Mais il faut être conscient qu'avec ce type d'intervention on crée « des connaissances et un peu de conscience », mais on n'agit que très marginalement sur l'attitude envers un changement au niveau de la consommation. Il est rare d'avoir de vraies « consultations » sur place. L'idée, c'est qu'à force de présence et de visibilité on arrive à faire réfléchir les gens, voire à les orienter si demande est faite.</p> <p>Etre intégré dans la soirée c'est aussi un grand travail en amont avec les organisateurs. On ne peut pas imposer un stand dans une soirée. Etre soi-même organisateur d'événements permet d'être reconnu en tant que tel par ceux chez qui on veut intervenir. Il y aura une meilleure acceptance de la part</p>

	<p>des organisateurs et du public.</p> <p>Travailler avec des pairs est un bénéfice pour l'intégration. Mais il faut se rendre compte qu'un groupe de pairs doit être « géré » pour rester stable et motivé. Il faut par exemple organiser des événements pour eux, comme une fête après une formation. Sinon ça s'essouffle. Il faut le garder dynamique et vivant.</p> <p>Faire de l'information dans les soirées nécessite d'avoir réfléchi à comment avoir une information interactive et attractive.</p> <p>Une intervention en soirée doit toujours s'adapter au contexte. On ne peut pas avoir une structure fixe d'intervention.</p> <p>Afin d'améliorer l'efficacité des actions, il faut travailler à plusieurs niveaux : faire des actions au niveau des individus et travailler au niveau structurel.</p>
Coordonnées	<p><a href="http://www.raveitsafe.ch">www.raveitsafe.ch</a>  Réseau contact Bern  Monbijoustrasse 70  3000 Bern 23  031 378 22 32</p>

Lausanne, août 2010